

Virgo-Maria.org

CONSTAT DOCTRINAL

sur la

TRADITION CATHOLIQUE

et sur la

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX)

Fondée par Mgr Marcel Lefebvre

Abbé Michel Marchiset

Première version - 2 juillet 2006

Table des matières

I – La forme d’action de notre combat et les questions qui y sont abordées	3
1 - Opinions divergentes	3
2 – La forme d’action en elle-même	4
3 - Bref regard sur les questions abordées dans nos actions	7
II – Les deux causes principales de la situation doctrinale de la Tradition et de la FSSPX	8
1 - Quarante ans d’erreurs sur l’infailibilité.....	8
Une monition dans le Catéchisme du concile de Trente.....	9
2 – Les lacunes ou le refus d’étudier la nature de l’adversaire et de ses méthodes	14
1. A propos du Droit Canon	17
2. A propos de la visibilité de l’Eglise	18
3. A propos de la prophétie de Zacharie 13 / 7	21
4. Notre position.....	23
III – Conséquences de ces erreurs sur la doctrine de l’Eglise et du refus d’étudier la nature de l’ennemi et de ses méthodes	24
Précision.....	25
Les différents groupes.....	26
1– La CRC	26
2 – L’ICR, de l’ « abbé » Gilles Wach, la Fraternité saint Pierre, le Barroux, La Fraternité Saint Jean-Marie Vianney (Campos)	26
3 – Le projet des « mutins »	27
4 – Verrua-Soladitium.....	27
5 - Ceux qui ramènent tous les problèmes à celui de l’autorité du pape	28
6 – La situation de la FSSPX et ses rapports avec Rome	28
« La FSSPX deviendra ce que les hommes en feront »	29
Opacité des informations, « préalables » et « processus de réconciliation »	29
L’influence du réseau allemand	32
Le G.R.E.C.....	34
A propos de « la résolution des questions doctrinales » et du projet sur le statut canonique de la FSSPX.....	37
IV – La pédagogie divine : justice et miséricorde	39
1- Comment s’exerce cette pédagogie divine	39
2 – Comment la Très Sainte Vierge Marie nous rappelle cette pédagogie divine	41
En ce qui concerne les temps de purifications :	41
En ce qui concerne l’intervention de la justice divine et de sa miséricorde :	41
En ce qui concerne le Règne de Notre Seigneur, de Son Sacré-Cœur tant de fois annoncé :	42
Conclusion	42

Depuis plusieurs années et particulièrement depuis quelques mois, la FSSPX à laquelle bien des clercs et des fidèles sont redevables, fait l’objet de discussions où se mêlent des opinions des plus controversées. Il nous a donc semblé nécessaire de faire une analyse sur cette situation doctrinale et ses conséquences, qui, de plus, en ces jours d’élections et nominations au sein de la Fraternité sacerdotale et précisément dans le contexte de ses relations avec Rome, amènera à plus ou moins court terme clercs et fidèles à préciser et à choisir leur position.

Mais cette analyse que nous vous invitons à lire consciencieusement ne se veut pas être seulement un simple constat, car l’âme catholique y trouvera également, certes sous la forme

de réfutation de l'erreur, la saine doctrine sur le neuvième article du Symbole, *Je crois la sainte Eglise catholique*, le rappel de la pédagogie divine, ainsi que quelques indications d'ordre spirituel.

Avant de rentrer dans le vif du sujet et puisque le lecteur sera conduit à se poser la question du pourquoi des divisions et surtout des désertions, désertions passées mais aussi malheureusement sur celles qui sont prévisibles, et par conséquent du peu de clercs et de fidèles appelés à défendre la vérité, nous voulons d'emblée signaler ici ce qui était déjà tout à la fois un constat et une solution exprimée à la fin du XIX^e siècle par le père Aubry¹:

«Ce qu'il nous faut, ce sont des chrétiens et des prêtres radicaux dans le bien. Lorsque les idées régnantes, les désertions et les scandales, auront enlevé à l'Eglise la moitié, puis les trois quarts, puis les neuf dixièmes, puis les quatre-vingt-dix-neuf centièmes, puis les neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millièmes de sa famille, **si le millième demeure fidèle est excellent et radical, tout sera gagné** car ce millième formera la petite mais vaillante armée de Gédéon, la semence saine et irréprochable d'une **nouvelle société**.

Combien serait plus puissante, pour la régénération d'un peuple comme le nôtre, une telle phalange, sortie d'écoles théologiques solides, armée de toute la force surnaturelle de l'Evangile, fortifiée de principes sûrs et inébranlables contre l'esprit du siècle ! Elle se répandrait partout, occuperait les positions sacerdotales, comme des postes militaires où elle doit faire sentinelle et combattre, saupoudrerait en quelque sorte la société et lutterait avec ce bel ensemble contre l'erreur. Certainement elle vaincrait, à moins que l'Ecriture n'ait menti en disant : « *Haec est victoria quae vincit mundum, fides nostra* » (I Joan., v, 4).

On dit souvent : « Les hommes manquent ! » Je n'en crois rien ; ce sont les principes qui manquent, et il y aura toujours assez de chair humaine. La France est trop féconde pour manquer d'hommes ; quand on a les bons principes, on fait des merveilles avec quelques hommes. Notre Seigneur a précisément voulu, par le choix des Apôtres, prouver que la pauvreté d'hommes n'est pas un obstacle, mais une ressource souvent, toujours même, moyennant les principes.

Le mal, c'est qu'il y a des hommes, beaucoup d'hommes, mais peu de principe ».

Si cette affirmation du père Aubry est sans aucun doute la première des constatations que l'on peut faire sur l'ensemble de la situation doctrinale de la Tradition, elle est aussi, le lecteur l'aura compris, un **moyen** qui permettra de parvenir au dénouement de ce qui a pris l'allure d'une persécution morale pour l'âme catholique qui désire rester fidèle à Notre-Seigneur et à Son Eglise. Aussi avant de regarder les deux causes principales de cette situation, précisons la forme d'action employée dans notre combat.

I – La forme d'action de notre combat et les questions qui y sont abordées

1 - Opinions divergentes

Lorsque l'on fait le tour de ce qui est dit de notre action, les opinions sont divergentes. Elles sont elles-mêmes les conséquences de cette situation que nous allons vous présenter plus en détail.

¹ J.-B. Aubry, *Essai sur la méthode des Etudes ecclésiastiques en France*, 1890, 1^{ère} partie, p. 265.

Sa vie et ses œuvres furent écrites par Mgr Fèvre. Docteur en théologie, élève éminent du Cardinal Franzelin. Il prit vite conscience qu'aucune restauration n'était possible en France sans un grand châtement purificateur pour la France. Il comprit que les élites, même au XIX^e siècle, étaient inconvertissables car imprégnées de faux principes. Il en fut de même au XX^e avec les pseudos élites formées par l'école maurassienne. Puisse le XXI^e, comme nous le formulerons à la fin de ces quelques pages, mériter la conversion de quelques élites formées par l'école antilibérale !

C'est ainsi que certains traitent notre site « *d'empêcheur de tourner rond* »², c'est-à-dire nous accusent, nous et nos analyses, de gêner les relations et les accords de la FSSPX avec Rome parce que ceux-là estiment que depuis la reprise des contacts en 1999 -2000, et surtout depuis l'« *avènement* » de Ratzinger devenu Benoît XVI, de nouveaux espoirs sont permis, titrant même cette reprise des relations avec ces autorités conciliaires de « *tempête apaisée* »³, comme si du reste il n'y avait pas avant que Notre Seigneur ne commande au vent et à la mer, ce reproche : « *Hommes de peu de foi* » !

Rome ayant perdu la foi, nous verrons donc combien le titre de cet ouvrage est fort révélateur de ces **fausses espérances** suscitées et entretenues au cours de ces « *pontificats* » conciliaires.

D'autres, tout en sachant très bien que notre but est d'éviter le ralliement-apostasie de ladite Fraternité avec cette église conciliaire, nous accusent précisément de vouloir éviter à la FSSPX ce ralliement, estimant que ce ralliement est d'autant plus nécessaire que celui-ci permettrait enfin « *d'y voir plus clair* », de séparer ainsi les vrais des faux catholiques⁴. Certains se satisferaient ainsi d'une revanche sur les difficultés qu'ils ont subies ou qu'ils subissent encore de la part de la FSSPX.

Si la première sorte d'opinion à notre égard est la conséquence des méconnaissances sur l'Eglise et son infailibilité ainsi que des lacunes sur la nature et les méthodes de l'ennemi du Christ et de Son Eglise, la deuxième sorte d'opinion, par contre, manifeste un manque de dimensions surnaturelles et de charité. En effet, le combat actuel n'est pas uniquement un combat pour soi-même, mais aussi un combat afin que clercs et fidèles puissent refuser ce ralliement-apostasie, non pas en raison de quelques doutes ou de quelques craintes, mais en possédant les véritables raisons, et puissent faire leur salut en restant fidèles à la véritable Eglise de Notre Seigneur, à la foi catholique sans laquelle on ne peut plaire à Dieu, et fidèles aux sacrements valides sans lesquels il est quasiment impossible de se sanctifier et de garder la Foi.

2 –La forme d'action en elle-même

Après ces deux sortes d'opinions divergentes, précisons maintenant cette forme d'action.

Là encore les opinions divergent. Elles divergent tout simplement parce qu'il y en aura toujours dans le combat actuel, ce combat qui n'est autre que cette lutte « *contre les principautés et les puissances (infernales), contre les gouverneurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans les airs* » (Ephésiens 6 / 11,12), qui s'offusqueront de la manière dont nous parlons. Ils s'offusqueront puisque nous désignons ceux qui se sont mis volontairement au service de ces « *puissances infernales* » et qui font le jeu de ces

² Certains nous accusent aussi d'amener la division. C'est oublier qu'il s'agit de l'erreur qui engendre la division et non pas celui, qui, pour défendre la Vérité qui seule a des droits, est obligé de dénoncer et l'erreur et ceux qui veulent l'imposer. Tout le combat va donc se faire sur **la défense de la Vérité, de toute la Vérité**. Le grand problème consiste à ne pas se tromper sur la Vérité, de ne pas appeler bien ce qui est mal, mal ce qui est bien, vrai ce qui est faux, faux ce qui est vrai. Mais en croyant ce qui a toujours été cru on ne peut se tromper sur la Vérité ; par contre, **aller contre la Vérité connue, c'est faire le péché contre le Saint-Esprit, péché irrémissible**.

³ Nous faisons allusion ici au récent ouvrage de Mme Huguette Perol, *La tempête apaisée*.

⁴ Ce qui, du reste, est louable et vrai et ce qui se fera tôt ou tard. Nous verrons plus loin, comment dans la pédagogie divine, des châtiments prophétisés réaliseront cette séparation. Pour l'heure nous pouvons méditer sur la prière d'Abraham qui pour éviter le châtimement de Sodome reprendra 6 fois Dieu (Gen., XVIII, 22 et sv).

Précisons que les péchés de Sodome scandalisaient Abraham et qu'il souhaitait, lui aussi, séparer les vrais des faux adorateurs de Dieu, mais sachant la rigueur de la justice de Dieu, il intervint 6 fois pour sauver cette contrée. Peut-on le lui reprocher ? Peut-on nous reprocher et d'enseigner les ignorants et d'aider ceux qui doutent ?

« *gouverneurs de ce monde de ténèbres* », ou de ceux qui manipulés inconsciemment finissent par faire le jeu de l'adversaire du Christ et de son Eglise⁵.

Il nous semble donc important de rappeler ici ce que les auteurs antilibéraux nous disent de cette forme employée dans le combat, cette forme qui correspond également à l'injonction de Léon XIII dans son encyclique *Humanum Genus*, « *d'arracher leur masque aux ennemis de l'Eglise* »⁶.

Don Guéranger, par exemple, que beaucoup connaissent pour son *Année liturgique*, et qui a toute sa place parmi les auteurs antilibéraux, précise fort bien la forme de cette narration qui correspond à ce qu'il appelle « *les jugements historiques* » :

« *Les jugements historiques ont une singulière importance (...) Ils peuvent être formulés avec une certaine autorité, ou d'autres fois résulter de l'agencement des récits et du choix des termes (...)*

*Quand je parle de jugements historiques, je ne parle pas des faits : pour ces derniers, il n'y a que la vérité, et l'historien chrétien doit être entre tous un narrateur véridique. Il ne doit flatter personne, ne déguiser les torts de qui que se soit ; en même temps, il ne doit pas craindre de faire justice de mille calomnies qui avait fait de l'histoire une immense conspiration contre la vérité. Il tiendra donc la balance droite, et c'est en cela qu'il se montrera fidèle à la plus rigoureuse impartialité. Voilà pour les faits : quant aux jugements, aux appréciations, il est évident que le chrétien doit différer du philosophe. Le contraire serait tout simplement absurde, et la mollesse en pareille matière serait gravement répréhensible. **Le chrétien juge les faits, les hommes, les institutions au point de vue de l'Eglise** ; il n'est pas libre de juger autrement, et c'est là ce qui fait sa force. Un historien chrétien dont les jugements sont acceptés par les philosophes est infidèle, où les philosophes en question ne sont plus philosophes. Il faut donc **se résoudre à choquer**, où, si l'on en a pas le courage, s'abstenir d'écrire l'histoire »⁷.*

Si par conséquent cette forme que certains nous reprochent, s'explique, celle-ci sera facilement admise lorsque nous regardons attentivement ce que nous en dit Dom Félix Sarda Y Salvani dans son ouvrage *Le libéralisme est un péché*⁸. A la lecture de ces quelques citations que nous tirons de son introduction, le lecteur peut aisément faire le rapprochement avec la teneur et la forme des messages de notre Site Virgo-Maria.org (les caractères gras sont de notre rédaction).

« *Ne vous alarmez pas, pieux lecteur, et ne débutez point par faire mauvaise mine à cet opusculé. Ne le rejetez pas avec effroi en le feuilletant, car si brûlantes, si embrasées, si incandescentes que soient les questions qu'il traite (...) vous n'aurez pas les doigts brûlés ; le feu dont il s'agit ici n'est que métaphore et rien de plus. Je n'ignore point, et du reste vous allez vous hâter de me dire pour excuser vos craintes, que vous n'êtes pas le seul à ressentir une invincible répulsion et une horreur profonde pour de pareils sujets. Hélas ! je ne sais que trop, **combien cette manière de penser et de sentir est devenue une infirmité, une espèce de manie en quelque sorte générale, aux temps où nous vivons.** Mais dites-moi, en conscience, à quel sujet d'un véritable intérêt la controverse catholique peut-elle se consacrer si elle est tenue à fuir toute question brûlante, c'est à dire : toute question prise sur le vif, palpitante, **contemporaine, actuelle** ?*

⁵ Nous vous invitons à lire l'épilogue de *La Mission Posthume de sainte Jeanne d'Arc*, où Catherine Emmerich raconte comment se fait la destruction de l'Eglise.

http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgr_DELASSUS-Mission_posthume_Ste_Jeanne.pdf

⁶ Ceux qui manquent d'annoncer **hardiment** la vérité sont qualifiés par la sainte Ecriture de *chiens muets qui ne savent pas aboyer* (Isaïe, 56, 10). Imitons saint Bernard qui savait découvrir l'ennemi caché, le loup embusqué ; une fois cette opération accomplie il dénonçait sa présence par des cris aigus et puissants qui retentissaient par tout l'univers : « Mon rôle est de montrer les loups, d'exciter les chiens : *demonstro lupam, instigo canes* » (lettre à l'évêque de Metz).

⁷ Dom Guéranger, *Le sens chrétien de l'Histoire*, Chapitre III, Les devoirs de l'historien chrétien, p. 28.

⁸ http://www.a-c-r-f.com/documents/Don_SARDA_y_SALVANI-Liberalisme_peche.pdf

*A combattre des ennemis vaincus et morts depuis des siècles (...) **A traiter des questions du jour, à la vérité, mais des questions qui ne soulèvent aucun désaccord dans l'opinion publique, et n'ont rien d'hostile aux droits sacrés de la vérité ?***

*Vive Dieu ! Et ce serait pour cela que nous nous appelons soldats, nous les catholiques, que nous représentons l'Eglise comme armée, et que nous donnons le titre de capitaine au Christ Jésus notre chef ? Et c'est à cela que se réduirait la **lutte sans trêve que nous sommes tenus de livrer à l'erreur**⁹, dès que par le baptême et la confirmation nous sommes armés chevaliers d'une si glorieuse milice ? Mais une guerre qui appellerait au combat contre des ennemis imaginaires, où l'on emploierait que des canons chargés de poudre, et des épées à pointe émoussée, en un mot des armes auxquelles on ne demande que de briller et de tonner, sans blesser ni causer de dommage, serait-elle autre chose qu'une guerre de comédie ?*

Evidemment non. Il ne peut pas en être ainsi, car si le catholicisme est la divine vérité, comme il l'est positivement, vérité et douloureuse vérité sont ses ennemis, vérité et sanglante vérité, les combats qu'elle leur livre.

Réelles donc, et non pure fantaisie de théâtre doivent être les attaques et ses défenses ; c'est très sérieusement qu'il faut se jeter en ses entreprises, très sérieusement qu'il faut les mener à bonne fin. Réelles et véritables, doivent être par conséquent, les armes dont elle fait usage, réels et véritables les coups d'estocs et de tailles qui se distribuent, réels et véritables les coups et les blessures faites ou reçues.

Si j'ouvre l'histoire de l'Eglise, je trouve à toutes ses pages, cette vérité écrite maintes fois en lettres de sang.

Jésus-Christ, notre Dieu, anathématisa avec une énergie sans égale la corruption judaïque ; en face de toutes les préventions nationales et religieuses de son temps Il éleva l'étendard de Sa doctrine, et Il le paya de Sa vie.

Le jour de la Pentecôte en sortant du cénacle les apôtres ne se laissèrent pas arrêter par de vains scrupules lorsqu'il s'agit de reprocher en face aux princes et aux magistrats de Jérusalem l'assassinat juridique du Sauveur, et pour avoir osé, en ce moment, toucher une question si brûlante ils furent frappés de verges d'abord et plus tard mis à mort.

Depuis lors, tout héros de notre glorieuse armée, a dû sa célébrité, à la question brûlante dont la solution lui est échue en partage, à la question brûlante du jour, non à la question refroidie, arriérée, qui a perdu son intérêt, ni à la question future, encore à naître et qui se cache dans les secrets de l'avenir ».

Après un rapide aperçu sur les différentes questions brûlantes que l'antique ennemi de Dieu et du genre humain tire toutes rouges de l'inférieure fournaise et qui ont fait l'objet de la part de la Providence d'un ou plusieurs hommes, « *marceaux puissants qui ont frappés sur elles sans se lasser* », Don Félix Sarda y Salvani annonce la question brûlante qu'il se propose donc de traiter :

*« (...) puisque chaque siècle a eu ses questions brûlantes, le nôtre doit nécessairement avoir aussi les siennes. Une d'entre elles, la question des questions, la question majeure, si incandescente qu'on ne peut la toucher sans en faire jaillir des étincelles, c'est **la question du libéralisme**»¹⁰.*

Don Félix Sarda y Salvani ayant parlé de la façon de traiter ces questions et des conséquences qui résultent de leur battage, le lecteur retrouve donc cette forme d'action dans notre combat : à la manière des auteurs antilibéraux, nous combattons non seulement l'erreur, voire l'hérésie, mais nous citons celui qui est dans l'erreur, nous dénonçons l'apostasie et nous citons l'apostat, nous désignons les ennemis du Christ et de son Eglise, **et ainsi nous leur**

⁹ Saint Thomas dit qu'il faut « **d'abord empêcher ceux qui enseignent l'erreur, ensuite empêcher le peuple de prêter attention à ceux qui enseignent l'erreur** » (Commentaire de la 1^{ère} Epître de saint Paul à Timothée, ch. 1, verset 3).

¹⁰ Ajoutons ici ce passage du Bref de pape Pie IX à La Croix en date du 21 mai 1874 : « ...**le libéralisme catholique, acharné à concilier la lumière avec les ténèbres et la vérité avec l'erreur** », cité par Don Sarda y Salvani, ouvrage précité, chapitre X, p. 48.

enlevons leur masque afin que les âmes soient en mesure de connaître ces hommes, leurs réseaux d'influence et leurs méthodes de séduction.

Avant de regarder les questions abordées dans ces actions comment ne pas citer ici un autre passage de Dom Guéranger, passage qui conclura cette description des différentes attitudes sur notre combat :

« Aujourd'hui plus que jamais, qu'on le comprenne bien, la société a besoin de **doctrine forte** et conséquentes avec elles-mêmes. Au milieu de la dissolution générale des idées, **l'assertion seule, une assertion ferme, nourrie, sans alliage**, pourra se faire accepter. **Les transactions deviennent de plus en plus stériles et chacune d'elle emporte un lambeau de vérité.** Comme aux premiers jours du christianisme, il est nécessaire que les chrétiens frappent tous les regards par **l'unité de leurs principes et de leurs jugements.** Ils n'ont rien à emprunter à ce chaos de négations et d'essais de tout genre qui atteste si haut l'impuissance de la société présente. Elle ne vit plus cette société, que de rares débris de l'ancienne civilisation chrétienne que les révolutions n'ont pas encore emportés et que la miséricorde de Dieu a préservés jusqu'ici du naufrage. Montrez-vous donc à elle tel que vous êtes au fond, **catholique convaincu.** Elle aura peur de vous peut-être quelques temps ; mais soyez-en sûr, elle vous reviendra. Si vous la flattez en parlant son langage, vous l'amusez un instant, puis elle vous oubliera ; car vous ne lui aurez pas fait une impression sérieuse. Elle se sera reconnue en vous plus ou moins, et comme elle a peu de confiance en elle-même, elle n'en aura pas en vous d'avantage. **Il y a une grâce attachée à la confession pleine et entière de la foi.**

Cette confession, dit l'Apôtre, est le salut de ceux qui la font et l'expérience démontre qu'elle est aussi le salut de ceux qui l'entendent. **Soyons catholiques et rien d'autre que catholiques (...)** »¹¹.

3 - Bref regard sur les questions abordées dans nos actions

C'est donc dans cette confession de la foi et par conséquent dans ce combat à l'aide de notre site Virgo-Maria¹², où ne nous voulons que demeurer catholique, faire notre salut et assurer « le salut de ceux qui l'entendent », que nous luttons contre ce libéralisme dont pourtant certains se défendent, mais aussi contre toutes ces erreurs doctrinales sur la nature de l'Eglise et comme nous le verrons plus loin, contre toutes ces attitudes **et ces positions qui résultent de cet enseignement erroné**, à savoir : les relations de la FSSPX avec Rome, augmentées de surcroît de l'opacité, de la duplicité, des méthodes des clans ou réseaux d'influence qui s'y trouvent.

Puisqu' « il n'est rien de caché qui ne soit un jour révélé au grand jour », il est question également de ce qui se trouve être actuellement **l'enjeu primordial pour la survie des sacrements**, un des canaux de la grâce, de ce qui fut occulté depuis bientôt 40 ans, de **l'invalidité du nouveau rituel des sacres épiscopaux de Montini-Paul VI de 1968 et de la gravité des conséquences liées à cette invalidité**¹³ (cf. les documents et études théologiques et historiques du site de M. le Curé Schoonbroodt www.rore-sanctifica.org) : **ordinationes nulles, consécrations nulles, « absolutions nulles et entièrement vaines », et coupure définitive des canaux ordinaires de la grâce.** Questions brûlantes par conséquent, qui doivent être martelées, et, vous l'aurez compris, qui ne peuvent être abordées « sans en faire jaillir des étincelles » pour reprendre l'expression de l'auteur de l'ouvrage *Le libéralisme est un péché* que nous venons de citer.

¹¹ Dom Guéranger, ouvrage précité, p. 31, 32.

¹² Dans ce même combat nous n'oublions pas de vous rappeler ici notre bulletin *Fidem servavi*. (*Fidem servavi*, abbé Michel Marchiset, Prieuré saint Pierre et Saint Paul, 6 rue du Chapité, 25 920 Mouthier Haute-Pierre – France).

¹³ Car si nous allons au bout du raisonnement (et on **doit** aller au bout du raisonnement), il est essentiel de poser la question suivante : **comment un rituel invalide peut-il venir de l'Eglise Catholique ?** Puisque la liturgie fait partie des objets soumis à l'infaillibilité de l'Eglise, nous avons là une preuve essentielle que cette secte conciliaire ne peut être l'Eglise Catholique.

Après avoir précisé cette forme employée et les sujets dont nous traitons dans notre combat, ce qui permet de comprendre la raison de cette fermeté dans nos propos, car il y va de la défense et de l'affirmation de la divine vérité, ce qui nous donne l'occasion, non pas d'attaquer la FSSPX, comme d'aucuns le pensent et n'ont cesse de l'affirmer, **mais d'éviter à celle-ci de prendre une décision éternellement regrettable**, regardons maintenant les deux causes principales de la situation doctrinale actuelle de la Tradition et de la FSSPX

II – Les deux causes principales de la situation doctrinale de la Tradition et de la FSSPX

La diminution des connaissances sur l'Eglise et son infaillibilité - Les lacunes ou le refus d'étudier la nature de l'adversaire et de ses méthodes.

1 - Quarante ans d'erreurs sur l'infaillibilité

Dans les tous premiers messages du site internet Virgo-Maria.org¹⁴ nous avons publié notre étude intitulée *40 ans d'erreur sur l'infaillibilité*¹⁵. Celle-ci montrait comment l'enseignement donné à la majorité des clercs de la Tradition, afin de contourner la véritable question de la légitimité des autorités conciliaires, avait réussi **à faire admettre dans les esprits que le magistère ordinaire et universel de l'Eglise n'était pas le mode d'enseignement infaillible du souverain pontife et des évêques unis à lui mais l'objet lui-même du magistère**, c'est à dire l'enseignement en tant que tel. Ainsi, dès lors que celui-ci ne sera plus décrété conforme à la Tradition (puisqu'un libre examen fera ainsi office, à la place du magistère qui lui seul est garanti par la véracité de Dieu, de « *règle prochaine de la foi* »), tout est permis, y compris d'évincer cette infaillibilité du magistère ordinaire et universel pour **réduire l'infaillibilité de l'Eglise aux seules déclarations ex cathedra du souverain pontife**.

Ainsi dégagé de ce problème de l'autorité du concile et de la légitimité du magistère conciliaire, les clercs, et par conséquent les fidèles qui ont entendu et lu ces **propos erronés** et cela depuis plusieurs générations, ne conçoivent plus la saine doctrine sur l'infaillibilité de l'Eglise comme celle-ci fut toujours comprise et rappelée par de vrais et doctes théologiens, particulièrement dans le passage le plus cité de la constitution *Dei Filius* du concile Vatican I en 1870 promulgué par Pie IX.

Le magistère ordinaire étant ainsi devenu l'enseignement (**d'objet** qu'il était, l'enseignement est devenu **le sujet** de l'infaillibilité) et non plus le mode d'enseignement et encore moins l'autorité enseignante, ce libre examen des documents « *pontificaux* » s'est installé, tellement bien installé que pour beaucoup, il semble devenu normal que ces documents, tout en reconnaissant leur auteur comme l'autorité légitime, soient systématiquement analysés, critiqués, alors qu'une telle attitude a **toujours été condamnée par l'Eglise**.

C'est cette attitude courante désormais qui explique la facilité déconcertante avec laquelle dans les symposiums organisés sous l'égide de la FSSPX, les conférenciers traitant du concile Vatican II, considèrent ce dernier comme n'étant, « *ni dogmatique, ni pastoral* »¹⁶. Tandis que certains, toujours pour éviter de répondre aux véritables questions, parleront de « *magistère*

¹⁴ Message Virgo-Maria.org en date du 6 février 2006.

¹⁵ Objet des numéros 50 (septembre-octobre 2005), et 51 (novembre-décembre 2005 - janvier 2006) résumé sous forme de questions réponses de la revue *Fidem servavi*.

¹⁶ Actes du VI^e congrès de *SI SI NO NO* - Rome 2004, *Penser Vatican II quarante ans après*, démonstration de M. l'abbé Lagneau, pages 129 à 150.

dialogué avec un degré d'autorité zéro »¹⁷, d'autres reprendront à leur compte certains éléments de cette théologie des années 1950-1960 où l'on trouve un développement fort curieux sur les degrés d'assistance du Saint-Esprit¹⁸, et d'autres encore compareront le concile avec une des conditions de validité d'un sacrement (l'intention), comparaison on ne peut plus volontaire, répétée¹⁹, entre le pouvoir d'ordre et le pouvoir d'enseignement.

« *A force de penser ce que l'on croit être juste, l'on fini par croire ce que l'on pense* ». Cette maxime s'appliquant désormais à tous ces pseudos théologiens, nous devons donc regarder comment ce que nous appelons la majorité traditionnelle, c'est-à-dire la FSSPX, ses communautés amies et tous ceux qui se réclament de sa mouvance, en sont arrivés à ce **niveau si erroné de doctrine sur l'Eglise et son infailibilité.**

Ce regard porté sur les causes de ces erreurs est nécessaire car, nous le verrons plus loin, doctrinalement parlant, la Tradition subit actuellement les conséquences directes de ces erreurs particulièrement véhiculées depuis plus de 40 ans.

Et pourtant, ce ne sont pas les avertissements sur les dangers de l'édulcoration de la saine doctrine qui manquent.

Une monition dans le Catéchisme du concile de Trente

Déjà dans le *Catéchisme du concile de Trente* nous trouvons cette monition concernant ces dangers menaçant le neuvième article du symbole, *Je crois la sainte Eglise catholique* :

« *Pour comprendre immédiatement avec quel soin, avec quelle attention les pasteurs devront travailler à bien expliquer aux fidèles ce neuvième article du symbole, deux considérations sont nécessaires et suffisantes :*

La première, c'est que suivant la remarque de Saint Augustin, les prophètes ont parlé plus clairement et plus longuement de l'Eglise de Jésus-Christ, car ils prévoyaient qu'il y aurait beaucoup d'erreurs volontaires et involontaires sur ce point que sur le mystère de l'Incarnation. En effet, il ne devait point manquer d'impies pour prétendre, à l'imitation du singe qui veut faire croire qu'il est homme, pour prétendre avec autant d'orgueil que de méchanceté qu'eux seuls sont catholiques, que l'Eglise catholique est parmi eux, et seulement parmi eux.

- La seconde considération, c'est que celui qui aura gravé dans son cœur la foi à la vérité de l'Eglise, n'aura pas de peine à éviter le terrible danger de l'hérésie. On n'est pas hérétique par le seul fait qu'on pèche contre la foi, mais parce qu'on méprise l'autorité de l'Eglise, et qu'on s'attache avec opiniâtreté à des opinions mauvaises. Si donc il est impossible qu'un Chrétien soit atteint de cette horrible peste de l'hérésie, tant qu'il continue à croire ce que cet article propose à sa Foi, les Pasteurs doivent redoubler

¹⁷ Etudes abbé Calderon dans *Le sel de la terre* - n° 55, pages 145 à 178

¹⁸ *SI SI NO NO* (*Courrier de Rome* n° 282 – octobre 2005) ou l'auteur (ou les auteurs, puisque le document fait état de ce qui a été exposé au symposium théologique de Paris en octobre 2005) a repris à son compte, parce qu'il lui fallait bien trouver une argumentation qui lui permette d'esquiver les vraies questions, un développement du cardinal Journet titré : *Tâches ou instance du pouvoir juridictionnel et l'assistance du Saint-Esprit* (Théologie de l'Eglise, 2^e édition 1958, chez Desclée et Brouwer, p.165 à 179), développement tout autre que ce qu'il faut retenir dans ce domaine, à savoir : le sujet et les objets de l'infailibilité, toute bonne et sûre doctrine que l'on trouve exprimée chez le théologien J.M. Vacant (http://www.a-c-r-f.com/documents/VACANT-Magistere_ordinaire_universel.pdf), par exemple, ou encore, en ce qui concerne la nature même de l'infailibilité, tout simplement ce que nous en dit Mgr de Ségur dans *Le dogme de l'infailibilité* (disponible aux Editions saint Rémi).

¹⁹ Mgr Fellay dans sa conférence en l'église Saint Nicolas du Chardonnet le 11 décembre 2005, insiste dans sa démonstration, sur cette comparaison de l'intention requise pour un sacrement avec le concile Vatican II. Reprenant cette ancienne et vaine démonstration du concile « *pastoral mais pas dogmatique* » (jouant encore une fois sur le fait que ce concile n'a pas défini de dogme, passant ainsi à la trappe l'infailibilité du magistère ordinaire et universel), il ne fait qu'actualiser et augmenter celle-ci de cette fausse comparaison entre conditions de validité des sacrements (dans cette comparaison Mgr Fellay a pris l'exemple des conditions liées aux paroles de la consécration au cours du saint Sacrifice de la messe), se faisant ainsi l'écho de ce qui est exposé dans ces études qui deviennent ensuite des « Actes » des congrès précités.

d'efforts pour instruire les fidèles de ce mystère, les prémunir par la même contre les artifices de l'ennemi, et les aider à persévérer dans la Foi ».

Ainsi comme le souligne cette monition, les prophètes ont particulièrement parlé de l'Eglise « *car ils prévoyaient qu'ils y aurait beaucoup d'erreurs volontaires et involontaires* » sur le mystère de l'Eglise. Et c'est Saint Augustin, précisément qui fait cette remarque, lui qui, à de nombreuses reprises, exprime si bien cette union entre le Christ et Son Epouse, la sainte Eglise catholique apostolique et romaine.

Citons dès maintenant deux passages de Saint Augustin qui nous serviront ultérieurement pour bien comprendre avec la théologie du Corps mystique de l'Eglise, la situation que Notre Seigneur permet à Son Epouse, tout en sachant que les portes de l'Enfer n'auront pas **le dernier mot**²⁰ sur Elle.

« Qu'est-ce que l'Eglise ? Le Corps du Christ. Ajoutez-lui la tête, et cela devient un seul homme : la tête et le corps ne font qu'un seul homme. La tête qui est-elle ? Celui qui est né de la Vierge Marie. Son Corps qui est-il ? Son épouse, c'est-à-dire l'Eglise...Et le Père a voulu que les deux ne soient qu'un seul homme : Le Christ-Dieu et l'Eglise » (sermon 45).

Et ce second passage où nous voyons que l'enseignement prodigué par l'un et par l'autre est **une seule voix**. Précision fort importante qui nous rappelle qu'**une Eglise qui enseigne l'erreur ne peut être l'Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ** :

*« L'unité merveilleuse de cette personne, Isaïe lui aussi, nous l'enseigne, car le Christ, en ce prophète, s'exprime en ces termes : « Comme un époux, Il m'a couronné d'une mitre, comme une épouse, Il m'a embellie d'ornements » (Isaïe 61, 10). Il se nomme à la fois l'époux et l'épouse. Pourquoi est-Il à la fois l'époux et l'épouse, sinon parce qu'ils seront deux en une seule chair ? **Que le Christ parle donc, puisque, dans le Christ parle l'Eglise, et dans l'Eglise parle le Christ : la tête dans le corps et le corps dans la tête** »* (sermon sur le psaume 30).

C'est donc bien pour cela que parmi les différentes versions de l'acte de foi que nous pouvons trouver, celle que plusieurs générations ont apprise dans le *Catéchisme à l'usage du diocèse de Besançon* (1921), se trouve être le parfait raccourci de cet enseignement sur l'union du Christ et de l'Eglise :

*« Mon Dieu, je crois fermement **tout ce que crois et enseigne la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine**, parce que c'est Vous, ô mon Dieu, qui l'avez dit, et que Vous êtes la vérité même ».*

Par conséquent, si pour celui qui a gravé profondément dans son cœur la foi à la vérité de l'Eglise, **il est impossible de reconnaître dans l'enseignement conciliaire et post-conciliaire la voix de l'Eglise, la voix de Notre-Seigneur Jésus-Christ**, comment se fait-il que tout en se disant catholiques, et même, gardiens de la Tradition, certains clercs et fidèles continuent d'affirmer que la religion de Vatican II, qu'ils reconnaissent effectivement comme une autre religion, et même comme une religion gnostique, puisse être un enseignement de l'Eglise, que ces autorités conciliaires soient toujours pour eux les organes du magistère légitime de l'Eglise catholique ?

L'affirmation tenace et persistante de ce grand nombre de clercs et de fidèles, ne peut donc s'expliquer que parce que **nous sommes là en présence d'une très forte édulcoration de la doctrine sur l'infailibilité de l'Eglise**, ainsi qu'en présence d'une ignorance sur la nature et les méthodes de l'ennemi du Christ et de Son Epouse.

Il est donc nécessaire ici, puisque nous avons déjà démontré dans notre précédente étude les lacunes et les erreurs sur l'infailibilité du magistère ordinaire et universel, ainsi que donner un aperçu sur **l'origine de la conjuration antichrétienne et de son plan**, de retenir les leçons du passé et regarder comment la perte de ces connaissances pourtant élémentaires et

²⁰ Suivant le sens de "prévaloir"

essentielles font partie des actions du démon, et il est vrai, de ces actions que Notre-Seigneur permet dans ce mystère d'iniquité que nous vivons, de la manifestation « *de Sa puissance sur ceux qui se mettent à Son service* » comme l'a fort bien entendu Léon XIII le 13 octobre 1883²¹.

Avec la gravité de ces dangers qui nous est rappelée par cette monition du *Catéchisme du concile de Trente*, il nous faut donc regarder les causes de cette édulcoration de la doctrine. En effet, comme nous allons le voir, cette **édulcoration** n'est autre que l'action du démon « *qui est menteur et père du mensonge* ».

« *Dans les derniers temps, plusieurs s'écarteront de la foi, s'attachant à des esprits d'erreurs et aux doctrines des démons* » nous dit l'Apôtre Saint Paul. Comment donc les hommes en seront-ils arrivés à ces extrémités ? Pour en avoir la véritable raison regardons ce que nous en dit l'abbé Augustin Lémann.

Dans son ouvrage *L'histoire complète de l'idée messianique* celui-ci démontre avec une érudition remarquable, comment, par les prophètes de l'Ancien Testament furent précisées les circonstances de la venue du Messie et les caractères de Sa personne, comment grâce à eux fut complet et achevé Son portrait, mais comment Satan en a présenté un autre, comment à l'opposé des doctrines des prophètes il a fait apparaître les doctrines des démons.

« *C'est le mot de Saint Paul, écrit l'abbé Augustin Lémann : « L'Esprit dit maintenant que, dans les derniers temps, plusieurs s'écarteront de la foi, s'attachant à des esprits d'erreurs et aux doctrines des démons. » Cette défection que le grand Apôtre annoncera plus tard pour les derniers temps de l'Eglise, elle va se produire auparavant aux derniers âges de la Synagogue. Les **esprits de mensonge** qui n'avaient pas cessé, depuis nos premiers parents, de séduire et d'égarer les intelligences humaines, vont plus particulièrement circonvenir les intelligences juives. Il y aura donc une doctrine messianique des démons comme il y a eu jusqu'à lors une doctrine messianique des prophètes ; et le pauvre peuple juif, séduit, égaré par elle, s'écartant du chemin de la vérité, sera précipité dans les abîmes du mensonge* ».

Il n'est donc pas surprenant que dans les temps que nous vivons, alors que les clercs sont particulièrement censés connaître ces leçons de l'Ancien Testament, et par conséquent censés être avertis pour avertir à leur tour les fidèles, nous assistons à cet entraînement dans les ténèbres de l'erreur.

Ces ténèbres de l'erreur qui ne sont donc pas causées par l'Eglise, comme cela se trouve écrit par certains membres de la FSSPX lorsqu'ils parlent de « *l'Eglise catholique (...) qui plonge l'humanité dans la brume de l'indifférentisme religieux, et bientôt dans les ténèbres de l'apostasie silencieuse* », un de ces sophismes sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Par conséquent que le lecteur « *ne débute point par faire mauvaise mine* » comme l'écrivait Dom Félix Sarda y Salvani, à ce que nous commençons de préciser ici afin de concrétiser ce point de la situation, puisque nous assistons régulièrement à cette diminution, dans le monde conciliaire bien sûr, mais aussi dans la majorité traditionnelle, des connaissances sur la nature de l'Eglise et de son infaillibilité.

La saine doctrine de ce neuvième article du symbole, *je crois la sainte Eglise* qui par les vrais et doctes théologiens des siècles passés avait été parfaitement comprise et enseignée, se

²¹ Rappelons encore une fois ici ce qui s'est passé le 13 octobre 1886, après que le pape Léon XIII eut terminé la Messe dans la chapelle vaticane : le souverain pontife explique qu'au moment où il s'apprêtait à quitter le pied de l'autel, il entendit soudainement des voix, une douce et bonne, l'autre gutturale et dure. La voix gutturale, la voix de Satan dans son orgueil, criant au Seigneur : « *Je peux détruire ton Eglise* ». La voix douce du Seigneur : « *Tu peux ? Alors fait le donc* ». Satan : « *Pour cela, j'ai besoin de plus de temps et de pouvoir* ». Notre-Seigneur : « *Combien de temps ?* » « *Combien de pouvoir ?* » Satan : « *75 à 100 ans et un plus grand pouvoir sur ceux qui se mettent à mon service* ». Notre Seigneur : « *Tu as le temps, tu auras le pouvoir. Fais avec cela ce que tu veux* ». 75 après nous sommes à la veille de l'élection de Roncalli (Jean XXIII) et de la convocation du Concile Vatican II.

http://www.a-c-r-f.com/documents/LEON_XIII-Exorcisme.pdf

www.virgo-maria.org

trouve régulièrement et progressivement falsifiée et même remplacée, ce qui ne se fera pas sans entraîner la perte malheureusement de ceux qui se seront laisser séduire.

Là encore laissons l'abbé Lémann nous indiquer ce processus :

« *Oui sa perte viendra de lui (Israël, ndlr), car depuis son rétablissement en Palestine, combien renseigné n'était-il pas sur les vrais caractères du Christ, et même, dans la personne de ses chefs religieux et de ses docteurs, sur le Christ qui devait souffrir. Une parole de Jésus éclairera plus tard le mystère de cette chute. « Vous avez pour père le diable, dira Jésus aux Pharisiens, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été homicide dès le commencement et n'est point demeuré dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Il est menteur et père du mensonge ».* Il y aura donc, de la part de Satan, des désirs contre le Christ, et ces désirs, les juifs les accomplissent. Mais avant d'en arriver là, il aura fallu que celui qui fut si longtemps le peuple de Dieu, se laisse séduire et précipiter dans le mensonge ».

Ces épisodes concernant le portrait du Christ et puisque l'Eglise étant le Corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ, puisque « *le Christ et l'Eglise c'est tout un* », puisque « *le Christ parle par l'Eglise et que par l'Eglise parle le Christ* », comment ne pas frémir à l'idée que ce qui s'est réalisé jadis, **se réalise maintenant par ceux qui se laissent séduire par ces fausses doctrines sur la nature et l'infaillibilité de l'Eglise**. En soutenant et développant ces fausses notions sur le magistère de l'Eglise ainsi que ces pseudos démonstrations sur la validité des nouveaux rituels issus des réformes conciliaires, ces pseudos théologiens sont désormais rentrés dans le plan de l'adversaire, adversaire qui, dans ce mystère d'iniquité, possède « *le temps* », et a obtenu, selon les limites toutefois que Notre Seigneur impose, « *le pouvoir de détruire l'Eglise* ».

A l'heure où nous écrivons ces lignes, à l'heure où nous faisons le point sur la situation doctrinale de la Tradition et de la FSSPX, il est donc consternant de voir que beaucoup parmi ceux-là, sont déjà séduits et ont pris le risque d'être les auteurs de leur perte.

Terrible constat, me direz-vous, où nous voulons signaler à ceux qui pourtant connaissent la prophétie de l'Apôtre saint Paul : « *Car viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine ; mais selon leurs désirs, ils amasseront des maîtres autour d'eux(...)* » (2 Tim. 4 / 3 et sv) s'amassent eux-mêmes actuellement de ces « *maîtres* » comme autant d'autorités sur lesquelles ils se reposent croyant ainsi être rassurés par leurs réponses sur ces questions de théologie, de liturgie, de Droit Canon.

Tous ceux qui s'efforcent de suivre au plus près et de participer à notre lutte pour le maintien de la foi, de la divine vérité, reconnaitrons donc que ces « *maîtres* » dont nous parlons, ne sont pas tant ceux qui furent ces experts au concile Vatican II, car ces derniers imbus de fausses philosophies et de théologies novatrices et modernistes, « *ne soulèvent aucun désaccord* » dans les analyses faites dans la Tradition et la FSSPX, mais ceux qui actuellement font l'objet de ces questions brûlantes, nous voulons parler de tous ceux qui dans les domaines que nous venons d'énumérer, se trouvent être les **conférenciers des colloques et symposiums sous l'égide de la FSSPX**, tous ceux qui se trouvent être les **auteurs de ces études sur le magistère conciliaire, de ces essais de doctrine où nous découvrons en plusieurs endroits ces erreurs manifestes sur l'infaillibilité de l'Eglise, sur la théologie sacramentaire**, de ces argumentations trop peu sérieuses parce que superficielles dans l'histoire de la liturgie, dans l'interprétation du Droit Canon et même totalement hors sujet dans le choix des passages de la sainte Ecriture pour justifier leur position par rapport aux autorités romaines.

Puisque dans notre constat, que certains pourraient concevoir comme un **réquisitoire** précisément pour ne pas avoir conscience de cette première cause que nous examinons, notre but n'est pas de réfuter ici une par une ces erreurs doctrinales, présentons toutefois un exemple concret de ces **argumentations erronées** afin de montrer à quel point les esprits se laissent circonvenir.

Il est une étude, celle de Monsieur l'abbé Guillaume Devillers, publiée sous l'égide des Dominicains d'Avrillé, qui contient une singulière concentration de ces erreurs dont nous parlons. En effet, sur 9 questions posées dans son *Essai de doctrine sociale et politique à l'École de Saint Thomas d'Aquin*²², nous relevons dans le développement de 6 de ces questions :

- les mêmes **erreurs sur la conception du magistère ordinaire et universel** dont nous avons parlé au début de ce chapitre,
- **la Tradition en tant qu'enseignement constant qui devient règle prochaine de la foi, avant le magistère** (l'autorité enseignante) qui lui seul est la règle prochaine de la foi garantie par la véracité de Dieu.
- **la comparaison**, plusieurs fois réitérée, entre l'intention nécessaire pour la validité d'un sacrement et l'exercice de l'infaillibilité du magistère et par conséquent **ces confusions, parfois subtiles, entre ce qui relève du pouvoir d'ordre** (sacrements) **et ce que l'absence de pouvoir de juridiction rend de soi invalide** (ici, dans cette hypothèse d'un pape hérétique l'auteur a comparé, et confondu, le pouvoir de juridiction avec la validité du sacrement de l'ordre),
- les méconnaissances sur l'enseignement des Pères de l'Eglise, des saints docteurs, des souverains pontifes, du Droit Canon, pour **faire passer des Sentences en simple opinion**,
- **la pensée de saint Thomas d'Aquin forcée par des sophismes**,
- de nouveau une **confusion fort subtile** mais cette fois-ci **dans ce qui touche à la théologie du Corps mystique**, où l'on se demande si l'auteur a réellement bien fait la différence entre le souverain pontife d'une part, qui si l'on prend **l'analogie** avec le corps humain, peut être comparé effectivement à la tête de ce corps, alors qu'il faut parler plus exactement de « *chef* », en tant que vicaire, ou encore, de pasteur (dans un concile, par exemple, les évêques sont unis au chef visible de l'Eglise, au vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au pasteur de tout le troupeau, ce qui du reste est une des conditions pour l'exercice de l'infaillibilité du magistère ordinaire et universel), et d'autre part, Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, dans son Corps mystique, l'Eglise, **en est Lui seul la tête**²³, le Saint-Esprit en étant l'âme,
- des **passages d'ouvrages de théologiens sortis de leur contexte ou mal interprétés pour justifier le devoir de désobéissance**²⁴ à un souverain pontife que l'auteur reconnaît pourtant comme légitime,
- ou encore **des citations de l'Evangile qui sont hors sujet** pour tenter de démontrer que cette désobéissance ou résistance à l'autorité, peut s'appuyer sur la sainte Ecriture.

Il n'est donc pas étonnant qu'avec une telle doctrine, beaucoup de clercs et de fidèles aient une **conception erronée de l'Eglise** qui ne leur permet déjà plus de reconnaître que ces falsifications sont l'œuvre, certes par des causes instrumentales, de celui qui dès le commencement « *n'est point demeuré dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui* », le démon, « *menteur et père du mensonge* » qui continue aujourd'hui auprès des membres de l'Eglise son œuvre funeste, tout comme celle qu'il avait entreprise jadis auprès des docteurs de la loi pour les aveugler sur « *le vrai portrait du Christ qui devait souffrir* ».

²² Cet *Essai* publié par les Pères dominicains d'Avrillé dans *Le sel de la Terre*, n° 54, automne 2005 est caractéristique de ces documents erronés dont nous parlons dans ce paragraphe. A cette phrase de l'abbé Devillers : « *un pape hérétique, tout en étant pas membre de l'Eglise, peut continuer à en être la tête* » ! (Phrase qui est un raccourci d'une argumentation que l'on retrouve dans d'autres écrits) répondons simplement, que pour le cas des élus aux conclaves depuis le décès de Pie XII, il ne s'agit pas de considérer ces élus comme papes hérétiques (pure hypothèse qui donne lieu à des pages et des pages de controverses) mais de recentrer le problème par cette triple interrogation : qui sont ces hommes avant leur élection et pour quoi et pour qui travaillent-ils après ? Ainsi nous pouvons citer et retenir ce que nous dit Léon XIII dans son encyclique *Satis cognitum* : « **Car, il serait absurde de prétendre qu'un homme exclu de l'Eglise ait quelque autorité dans l'Eglise** ».

²³ Nous reviendrons plus loin sur cette précision en citant la Bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII.

²⁴ « **Nous définissons qu'il est NECESSAIRE au salut d'être soumis au Pontife romain** » (Boniface VIII, Bulle *Unam Sanctam*, 1302, Denz. 875)

Après cet aperçu nécessaire et suffisant pour démontrer comment les esprits se laissent à un tel point circonvenir, regardons maintenant comment ces erreurs jointes aux lacunes ou au refus de prendre en compte la nature de l'adversaire et de ses méthodes conduisent à ces risques de ralliement-apostasie dont nous voulons faire prendre conscience le plus d'âmes possible par le but, l'esprit, et les actions de notre combat et présentement par ces écrits.

2 – Les lacunes ou le refus d'étudier la nature de l'adversaire et de ses méthodes

A l'origine de cette situation doctrinale il existe donc une deuxième cause, qui, nous le savons, est malheureusement considérée comme « *extrinsèque* » ou encore « *subjective* », par ceux qui précisément croient désormais ce qu'ils ont pensé être juste, persuadés qu'ils sont de pouvoir expliquer la situation actuelle par leurs comparaisons qui ne sont que des sophismes, et qui s'imaginent qu'à l'avenir (un avenir que certains voient comme prochain, tandis que d'autres par boutade parlent d' « *une dizaine d'années* » pour apaiser les esprits) la fin de la crise se réglera à l'aide de ces discussions de théologie « *objective* » qui permettront enfin, puisqu'ils n'auront vu que cela et auront ainsi fixé l'attention des fidèles sur cet unique sujet, une « *réception* »²⁵ honorable pour tous du concile Vatican II.

Nous avons vu comment au niveau de l'enseignement l'on pouvait se laisser circonvenir, et bien nous allons voir que la méconnaissance de l'adversaire et de ses méthodes est une des causes également de la situation actuelle où certains conscients mais un grand nombre trompé, font le jeu de l'ennemi tout en croyant « *marcher sous l'étendard des clefs apostoliques* » pour reprendre une expression que nous saisissons encore mieux à la fin de ce chapitre.

Pour ne pas être séduit par tous ces discours, il faut donc commencer par rappeler ce que la Sainte Ecriture nous enseigne en Genèse 3 / 15 lorsque Dieu dit au démon : « **Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité. Elle te brisera la tête, et toi tu lui tendras des embûches au talon** ».

En effet, pour méconnaître et surtout ne pas tenir compte de ce passage ainsi que du combat des auteurs anti-libéraux, de certains souverains pontifes qu'il ne faudrait certainement pas oublier, et qui ont parfaitement compris ces Paroles de la Sainte Ecriture et même annoncé les temps que nous vivons, des clercs prennent le risque d'entraîner avec eux les fidèles dans le clan de l'adversaire et seront responsables de leur apostasie.

Une prise de conscience de l'existence de ces inimitiés, de cette lutte qui existe depuis le péché originel, entre les deux clans **inconciliables**²⁶, entre le Christ et Bélial, entre les deux cités déjà décrites par Saint Augustin et fort bien exposées dans le *Traité du Saint Esprit* de Mgr Gaume²⁷, **est donc primordiale**.

Certes, quelques clercs commencent désormais à parler publiquement des écrits de Mgr Gaume, qui leur avait été interdit de regarder dans leurs années de séminaires, mais combien la lecture de ses ouvrages et de bien d'autres de ces auteurs antilibéraux auraient permis de former **cette « phalange (...) fortifiée de principes sûrs et inébranlables contre l'esprit du siècle »** comme l'appelait de tous ses vœux le père Aubry.

Or ce problème de la formation des clercs qui reste toujours une grande lacune actuellement, nous oblige ici à bien préciser le fait que les ouvrages des auteurs antilibéraux

²⁵ Cette sémantique, ici celle de l'abbé de Tanoüarn tout particulièrement, sur les termes employés dans la discussion actuelle pour l'acceptation des points les plus discutés du concile, manifeste déjà un processus de ralliement à l'adversaire. Nous y reviendrons plus loin.

²⁶ Lire ou relire *La bataille préliminaire* de Jean Vaquié ainsi que *Réflexions sur les ennemis et la manœuvre* du même auteur. Le premier de ces documents est disponible sur http://www.a.c.r.f.com/bibliothèque/LEON_XIII.Exorcisme.pdf

²⁷ http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgr_GAUME-Traite_Saint-Esprit_T1.pdf

ne sont **toujours pas diffusés** auprès de la majorité traditionnelle, puisqu'un poste clef dans les publications de ces œuvres indispensables à la formation catholique des générations actuelles, se trouve toujours verrouillé par ce même abbé **Celier-Beaumont-Sernine-Arsène Lupin** des Editions *Clovis-Fideliter*.

Ce prêtre de la FSSPX qui écrit donc sous plusieurs pseudonymes, comme celui entre autre, d'abbé Michel Beaumont dans *Fideliter*, pourra toujours se justifier d'avoir parlé des auteurs anti-libéraux, nous dénonçons son procédé qui a consisté et qui consiste toujours à ne parler de ceux-ci et du combat antilibéral que par cette simple plaquette « *lapidaire* » dont la publicité, il y a peu de temps encore dans le catalogue de ces Editions *Clovis-France*, se trouvait à côté de celle faite pour son lamentable ouvrage philosophique *La paille et le sycomore*, qui lui-même faisait suite à son immonde *Dieu mortel*²⁸.

Si nous donnons ici ces précisions, c'est précisément pour montrer qu'avec ces méthodes scandaleuses pour un clerc de la Tradition, où, du reste, les supérieurs de ce prêtre déshonorent leur fonction et leur mission en ne prenant aucune sanction à son encontre (au grand scandale de ses confrères !), l'on fait croire que ceux qui dans le combat révèlent au grand jour les complots des ennemis de l'Eglise, sont des « *conspirationnistes* », des personnes qui dénoncent des complots imaginaires.

« *La plus grande victoire du démon étant de faire croire qu'il n'existe pas* », nous allons voir combien dans la majorité traditionnelle ces méthodes qui sont utilisées pour neutraliser l'information et la véritable formation catholique, contribuent à faire le jeu de cet adversaire qui aura la part belle tant que les clercs et les fidèles n'auront pas suffisamment la connaissance de sa nature, de sa façon d'agir et de la puissance accordée à ceux qui se sont mis à son service.

Regardons alors dans cette conjuration antichrétienne qui s'explique en Genèse 3 /15 et dont le but est toujours d'**établir le temple maçonnique sur les ruines de l'Eglise catholique**²⁹ comment après le complot contre le Christ³⁰, des projets sont ourdis et appliqués contre l'Eglise, comment les pilleurs des trésors de grâces font croire aux clercs et aux fidèles que leurs enseignements et leurs réformes liturgiques sont les enseignements et les réformes de l'Eglise catholique.

Pour cela il existe plusieurs documents. Celui que nous rappelons ici va nous donner l'occasion de réponse au problème soulevé et appelé par Mgr Lefebvre « *le coup de maître de Satan* », celui de l'obéissance aux « *autorités* » qui imposent ces erreurs et ces nouveautés dans l'enseignement et qui rendent invalides les rituels dans leurs réformes liturgiques. Ce document nous permettra également de situer :

- **notre position,**
- **celle de ceux qui ont plus ou moins connaissances de la méthode et les actions déjà réalisées de l'adversaire,**
- **celle encore de ceux qui croient sans difficulté « *marcher sous la bannière des clefs apostoliques* »,**
- **et celle enfin de ceux qui refusant jusqu'ici d'admettre ces étapes déjà franchies dans la conjuration antichrétienne, ont pris ces risques de ralliement apostasie** dont nous n'avons cesse de leur faire prendre conscience.

²⁸ Ajoutons encore à cette énumération, cet article : « *Réfléchir en chrétien sur la politique actuelle* » paru dans la revue *Fideliter* n°163 (janvier-février 2005). Lire l'étude qui dénonce cette étrange théologie de l'abbé Beaumont dans la Revue *Lecture et Tradition* n°349 mars 2006, 24 et sq.

²⁹ Nous faisons allusion ici à l'ouvrage de Mgr Delassus, *La conjuration antichrétienne*, sous titré : *Le temple maçonnique voulant s'élever sur les ruines de l'Eglise catholique*. Tous les fidèles de la Tradition devraient avoir lu avec attention ce Maître livre.

Il en est un autre, qui permet de bien comprendre notre époque : *L'Eglise éclipsée ?* Ouvrage des amis du Christ-Roi, éditions Delacroix.

Un troisième, toujours disponible mais plus jamais cité, *Pierres M'aimes-tu ?* de l'Abbé Daniel Leroux, éditions *Fideliter*. Relire tout le chapitre V sur la franc-maçonnerie et la Religion Universelle.

³⁰ Que l'on se souvienne de **la parabole des vigneronniers homicides** en Matthieu 21 / 33 à 46 – Marc 12 / 1 à 12 – Luc 20 / 9 à 16.

Voici, en effet, ce que l'on trouve dans les instructions de la Haute Vente (code de 1819) tombées dans les mains du Pape Léon XII (aux alentours de 1825) : **L'action sur le clergé** :

« *Le pape, quel qu'il soit, ne viendra jamais aux sociétés secrètes : c'est aux sociétés à faire le premier pas vers l'Eglise, afin de les vaincre tous deux. Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un siècle ; mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue (...)*

Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et étudiants, faites que ceux qui principalement s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens...

*Cette réputation donnera accès à nos doctrines au sein du jeune clergé, comme au fond des couvents. Dans quelques années, ce jeune clergé, aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions : il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé à choisir le pontife qui doit régner, et ce pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera plus ou moins imbus des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation...**Que le clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des clefs apostoliques.***

Tendez vos filets comme Simon-Barjona ; tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents plutôt qu'au fond de la mer ; et, si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne...Vous aurez pêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde ».

Il y a donc trois éléments à retenir dans ce document :

- le fait que **le pape** (et l'adversaire ne s'y trompe pas : il parle d'un pape canoniquement élu) **ne viendra jamais aux sociétés secrètes**,
- l'infiltration des doctrines de ces sociétés au sein **du clergé** qui lui-même envahira toutes les fonctions (...) **sera appelé à choisir le pontife qui doit régner** (et par conséquent où se clergé se trouvera lui-même potentiellement éligible),
- la supercherie opérée par **cette usurpation qui fera qu'un grand nombre croira marcher sous la bannière des clefs apostoliques**, alors qu'en réalité, l'enseignement et les actes d'un tel « *pontificat* » sont nuls, non avenus et sans valeur. A la lecture de ce document, document qui remonte à 150 ans, **une question devrait être sur toutes les lèvres : Est-ce que ces trois éléments sont réalisés?**

A la lecture de ce document, il est donc curieux que dans la Tradition tous soient d'accord et parlent ouvertement du clergé imbibé des doctrines des sociétés secrètes, de ce clergé libéral, moderniste, qui a envahi les postes de l'Eglise, ce qui était déjà dénoncé par les souverains pontifes, particulièrement par Saint Pie X dans son encyclique *Pascendi*, que tous ont analysé les documents conciliaires comme imprégnés de ce modernisme « *égout collecteur de toutes les hérésies* », que tous aient à un moment ou à un autre, parlé de ces théologiens condamnés qui ont été les experts du concile Vatican II, mais que très peu se soient penché sur le fait que les clercs (élus aux conclaves après la mort de Pie XII où l'information n'était déjà plus un obstacle pour connaître les discours et les écrits des prélats) parfaitement au courant du magistère, **aient dévié**³¹ **dans la foi avant leur élection**, et par conséquent puissent être canoniquement élus au pontificat.

³¹ En précisant «*au courant du magistère*», nous signalons que ces hommes étaient parfaitement au courant de la doctrine chrétienne (du magistère de l'Eglise) et que par conséquent **ils furent parjures à leur profession de foi catholique et leur serment antimoderniste**. C'est donc en pleine connaissance de cause qu'ils s'y opposent. C'est la raison pour laquelle ces hommes ont dévié dans la foi, alors qu'il y a même pertinacité dans l'erreur. Enfin de bien interpréter le Droit Canon, il s'agit d'a-catholiques, c'est-à-dire d'ecclésiastiques qui renoncent d'une façon tacite et qui se trouvent donc **hors de l'Eglise ipso facto avant leur élection, sans même la nécessité d'une sanction canonique à leur rencontre.**

1. A propos du Droit Canon

Nous l'avons dit et nous voulons le redire ici puisque dans le Droit Canon de 1917 le cas précis dont nous parlons est pour certains, soit mal interprété, soit encore tenu pour abrogé (ces attitudes nous prouvant une fois de plus ces lacunes dans la formation des clercs que nous avons évoquées précédemment), combien il est stupéfiant de voir comment l'on parle de **cette Bulle de Paul IV³² qui stipule pourtant bien qu'un clerc ou même un simple baptisé ayant dévié dans la foi ne saurait en aucun cas devenir Pontife³³**, quand bien même les catholiques du monde entier lui prêteraient joyeuse obéissance durant des décennies, **ses actes et décisions seraient juridiquement nuls et nonavenus, et cela sans qu'il faille une déclaration de la part de l'Eglise.**

Par conséquent, soit en interprétant mal **le Droit Canon de 1917 qui fait bien mention de la Bulle de Paul IV**, soit en glissant systématiquement sur les problèmes qui se posent en aval d'une élection, soit en étant persuadé que la Bulle de Paul IV serait abrogée, ou encore en interprétant mal la législation des élections pontificales, il ne faut pas s'étonner si à l'heure actuelle l'on ferraille sur des questions hors sujet puisqu'il s'agit de regarder qui sont ces personnages **en amont** de leur élection.

Pour n'avoir pas fait ce travail, tous les évêques qui avaient encore l'autorité et le pouvoir de dénoncer ceux qui avaient dévié dans la foi, et même avec pertinacité (se rapporter à la note 31), **ont prévarié**, particulièrement en manquant à ce devoir de gardiens de la foi. Et c'est bien parce qu'il y a eu prévarication que ces hommes furent élus, et, malgré toutes les apparences, jusqu'à nos jours avec l'abbé Ratzinger, ceux-là ne sont point les pasteurs du troupeau.

C'est cette **prévarication** et tous les péchés en amont qui nous valent ce **châtiment de Vatican II** ainsi que toutes ces difficultés rencontrées actuellement par ceux qui non seulement n'ont plus les connaissances nécessaires sur la doctrine de l'Eglise, sur son infailibilité, **qui refusent** de prendre en considération la nature et les méthodes de l'adversaire, mais encore adoptent les fausses doctrines de ce dernier qui sait utiliser les instruments et les moyens pour leur diffusion auprès des clercs et des fidèles.

Ces hommes aux apparences trompeuses, composent donc **une hiérarchie qui n'est point celle de l'Eglise de Notre Seigneur Jésus-Christ**. Rentrés dans celle-ci, non pas par la porte, mais en l'escaladant par un autre point, il s'agit de voleurs qui ne viennent que pour voler, égorger et détruire.

« *Quelqu'un peut-il pénétrer dans la maison d'un homme fort et vigoureux et enlever tout son mobilier sans l'avoir garrotté au préalable ? C'est alors seulement qu'il peut mettre sa maison au pillage. **Qui n'est pas avec Moi est contre Moi, et qui n'est pas avec Moi disperse*** » (Matthieu 12 / 29-30).

Tout cet enseignement qui d'ailleurs rappelle le domaine des deux cités, des deux camps, des deux étendards qui s'opposent dès Genèse 3 / 15, nous le retrouvons dans cette constitu-

³² Bulle *Cum ex apostolatus* du 15 février 1559.

³³ Un argument en faveur de la validité de l'élection de tels candidats consiste à dire que la loi gouvernant les élections papales qui étaient en vigueur au moment des élections de Jean XXIII et Paul VI (et sensiblement la même sous Jean-Paul II ...) était celle publiée par ordre du Pape Pie XII, le 8 décembre 1945 : « *Aucun cardinal, sous aucun prétexte ou raison d'excommunication, suspense ou interdit, ou sous aucun autre empêchement ecclésiastique, ne peut être exclu de l'élection active et passive du souverain Pontife. En conséquence, nous suspendons l'effet de telles censures seulement pour les raisons de la dite élection ; en toute autre occasion, elles (les censures) restent en vigueur* ». Nous avons déjà amorcé une réponse en note 31 (ci-dessus) à ce qui n'est là encore qu'un faux argument lorsque nous précisons **que les élus aux différents conclaves étaient ipso facto hors de l'Eglise avant leur élection pour des motifs qui ne nécessitent pas qu'une sanction canonique ait été prononcée au préalable**. Or le passage de la loi citée ci-dessus ne s'adresse qu'à des ecclésiastiques ayant fait l'objet d'une sanction canonique. Par conséquent, là encore l'argumentation en faveur de la validité de l'élection de Jean XXIII et de Paul VI et ainsi de suite jusqu'à l'abbé Ratzinger, est hors sujet !

tion *Cum ex apostolatus*, document *ex cathedra*, engageant l'infaillibilité du magistère de Paul IV, pour éviter qu'un personnage soupçonné d'hérésie puisse se faire élire pape. Celui-ci, en effet, confia à l'un de ses proches :

« Pour vous dire la vérité, nous avons voulu nous opposer aux dangers qui menaçaient le dernier conclave et prendre de notre vivant des précautions pour que le diable n'essaye pas à l'avenir **un des siens** sur le siège de Saint Pierre » (Louis Pastor : *Histoire des papes depuis la fin du Moyen âge*, Paris, tome 14, p. 234).

Et c'est bien la raison pour laquelle la constitution stipule d'une façon très claire les conséquences d'une telle élection :

« Nous ajoutons que si jamais il advient qu'un évêque, même ayant fonction d'archevêque, de patriarche ou de primat ; qu'un cardinal de l'Eglise romaine, même légat, qu'un souverain Pontife même, **avant** leur promotion ou leur élévation au cardinalat ou au souverain Pontificat, ont dévié de la foi ou sont tombés dans quelque hérésie la promotion ou l'élévation même si cette dernière a lieu dans l'entente et avec l'assentiment unanime de tous les cardinaux, est nulle, non avenue, sans valeur (...) ».

Voilà donc après ces précisions d'ordre canonique³⁴ à qui ont affaire ceux qui croient marcher sous la bannière des clefs apostoliques, mais qui font allégeance à ces antichrists qui ont pillé les trésors de grâces de l'Eglise, c'est-à-dire invalidé par leurs réformes liturgiques, les rituels des sacrement, en commençant par le rituel des sacres épiscopaux et cela avant tout autre rituel de la liturgie catholique romaine.

De Roncalli (Jean XXIII) à Ratzinger (Benoît XVI) rien n'aura été laissé au hasard. Sous des allures de faux conservateur ce dernier continue le *solve*, en agissant par une prudente séduction. Rappelons cette méthode indiquée dans les instructions de la Haute-Vente : « (...) et si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse (...) ».

Mais avant de regarder plus précisément les conséquences de ce refus d'étudier les méthodes de l'adversaire et plus spécialement les risques encourus par la FSSPX, il nous semble nécessaire de préciser ici notre position.

Nous le ferons tout en parlant de cette question de la visibilité de l'Eglise.

2. A propos de la visibilité de l'Eglise

Cette question de la visibilité de l'Eglise qui revient souvent dans les discussions et les écrits qui traitent de ce problème de la succession apostolique, nous l'avons déjà abordée dans notre étude *40 ans d'erreur sur l'infaillibilité de l'Eglise*. Nous voulons donc reprendre ici quelques passages et les préciser.

Nous savons très bien, parce que la Tradition, le magistère, les conciles, l'enseignement des souverains pontifes est constant sur ce sujet, que la visibilité de l'Eglise est directement liée au pontife romain. Or, les nombreux débats sur le problème posé par l'absence de pape légitime pour l'Eglise, problèmes qui ont donné lieu à quelques thèses, font déboucher les tenants de ces thèses sur une autre difficulté, celle de trouver une solution qui permettrait de dire de façon objective qui sera le prochain pape, et par qui il sera élu. Il faut avouer que la façon avec laquelle certains se fixent sur ce problème, le ton et la forme employés par d'autres pour

³⁴ Dans certaines études relatives à la doctrine et au Droit canon nous pouvons relever d'autres lacunes. Signalons cette affirmation de Monsieur l'abbé Dominique Boulet dans son article intitulé : *Le siège est-il vacant ?* (*Communicantes*, octobre-décembre 2004, n° 21) : « *Cependant cette Bulle ne peut pas être utilisée pour prouver l'invalidité de l'élection de Paul VI et de Jean-Paul II. Tout d'abord, il faut rappeler que cette bulle était simplement disciplinaire, et non pas doctrinale* ». Serait-ce que M. l'abbé D. Boulet ne place point la discipline dans les objets soumis à l'infaillibilité de l'Eglise ? Ceux qui possèdent l'ouvrage édité par les Editions *Fideliter* (1992) *Exposition de la doctrine chrétienne - le dogme*, lirons pourtant ceci à la p. 258 : « *L'Eglise prononce avec infaillibilité : (...) sur les statuts d'un ordre religieux, sur la discipline générale, sur la liturgie (...)* ». Alors (abbé) Boulet contre Ecône ?

Voir aussi http://www.a-c-r-f.com/documents/VACANT-Magistere_ordinaire_universel.pdf

discréditer les premiers, donnent lieu à des centaines et des centaines de pages qui ramènent bien souvent tout aux problèmes que pose un pape hérétique (preuves de son hérésie, sanctions, par qui ? déposition, par qui ? etc.)

Nous l'avons déjà dit, le problème n'est pas celui d'un pape hérétique. Au demeurant l'adversaire l'a mieux compris que ceux qui s'évertuent à trouver des exemples de papes hérétiques³⁵ dans l'histoire de l'Eglise.

La question est de **savoir si la situation qui résulte de l'absence d'un véritable et par conséquent légitime souverain Pontife et de l'occupation du siège de Pierre par un usurpateur signifie la destruction totale, la disparition absolue de l'Eglise, bref si les portes de l'enfer ont prévalu contre Elle**, ce qui serait contraire aux promesses de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Il est donc fort regrettable qu'actuellement ceux qui entreprennent des ouvrages qui traitent de théologie du Corps mystique mais qui dans l'analogie qu'ils font entre la tête d'un corps humain qui reçoit et qui influe dans tous ses membres et le pape dont ils parlent en tant que tête de l'Eglise³⁶, ne fasse pas assez bien la distinction, **entre le Christ, tête de Son Corps mystique qui est l'Eglise et Son vicaire sur terre, chef ou pasteur de son troupeau**, celui dont Il lui a confié la charge.

Saint Augustin, nous l'avons vu, qui lui-même a recours à l'analogie avec le corps humain, pour décrire l'union du Christ, tête de l'Eglise, avec Son Epouse, l'Eglise, ne commet évidemment pas cette confusion en parlant de la tête de l'Eglise :

« (...) *La tête qui est-elle ? Celui qui est né de la Vierge Marie. Son corps qui est-il ? Son Epouse, c'est-à-dire l'Eglise (...)* ».

« *Que le Christ parle donc, puisque, dans le Christ parle l'Eglise, et dans l'Eglise parle le Christ : la tête dans le corps et le corps dans la tête* ».

De même en est-il avec Boniface VIII qui pour défendre les prérogatives du Saint Siège ne négligea aucune des preuves scripturaires pour affirmer l'unité de l'Eglise :

« *Cette Eglise, une et unique, n'a qu'un seul corps, une seule tête, et non deux têtes comme si elle était un monstre, c'est-à-dire le Christ et le vicaire du Christ, Pierre et le successeur de Pierre* » (Bulle *Unam sanctam* au Roi de France Philippe IV – 18 novembre 1302)

Pour ne pas tenir compte de cet enseignement de la Tradition, il est évident qu'il sera difficile aux pseudos théologiens actuels qui mêlent dans leurs comparaisons des confusions subtiles, de regarder objectivement ce que disent les souverains pontifes de la fin du XIX^e et du début du XX^e qui ont donc bénéficiés de travaux antérieurs et d'une plus grande approche sur une situation qui avait déjà failli être celle que nous vivons depuis plus d'un demi siècle si le cardinal Rampolla avait été élu en 1903.

Nous encourageons ces clercs principalement à se mettre à l'école de saint Pie X, qui pour plusieurs d'entre eux se trouve être leur saint Patron et retenir ce que le saint Pontife enseignait dans son encyclique *Communium rerum* :

« *Ne faut-il pas que l'Eglise de jour en jour, prenne d'avantage la ressemblance du Christ ? Ne faut-il pas qu'elle soit comme la vivante image de Celui qui a souffert de tels tourments et si nombreux ?* » (21 avril 1909).

³⁵ Tous les bons manuels de doctrine réfutent cet argument. A propos du pape Honorius régulièrement cité, lire : *Honorius a-t-il été monothélite ?* de l'Abbé B.-M. Constant, Editions Saint-Rémi.

Consultable également sur http://www.a-c-r-f.com/documents/Abbé_Constant_Honorius.Monothélite.pdf

³⁶ Monsieur l'abbé Guillaume Devillers dans son *Essai de doctrine sociale et politique à l'école de Saint Thomas d'Aquin*, p. 165, note 2, précise en citant Saint Thomas d'Aquin, que toute analogie a ses limites puisque sinon ce ne serait plus analogie mais réalité. Nous lui demandons alors de réellement appliquer ce raisonnement à sa démonstration et de méditer sur les paroles de saint Augustin ci-dessus qui, lui, a su utiliser l'analogie avec le corps humain, mais sans commettre la moindre confusion.

Et encore ce passage de Pie XI, qui dans son encyclique *Miserentissimus Redemptor*, n'est pas moins explicite :

« *La Passion du Christ est renouvelée et, en quelque manière, continuée et achevée dans Son Corps mystique qui est l'Eglise...* » (6 juin 1928).

Si donc ces paroles des souverains pontifes signifient que l'Eglise dans son corps mystique puisse passer par les étapes de la Passion du Christ, alors que Notre-Seigneur en reste la tête et le Saint-Esprit l'âme, pourquoi « *le pasteur de Son troupeau ne pourrait point être frappé et les brebis dispersées* » ?

C'est sans doute la raison pour laquelle, certes suite à ce qu'il comprit du combat dans le temps et de la puissance que Notre-Seigneur permettait au démon pour attaquer l'Eglise, que le Pape Léon XIII composa ce passage dans l'exorcisme contre Satan et les anges apostats. En effet, le souverain pontife précise sans ambiguïté cette action qui retire le pasteur et disperse le troupeau.

« (...) *L'Eglise, épouse de l'Agneau Immaculé, la voici saturée d'amertume et abreuvée de poison, par des ennemis très rusés ; ils ont portés leurs mains impies sur tout ce qu'elle désire de plus sacré. Là où fut institué le siège du bienheureux Pierre, et la chaire de la Vérité, là ils ont posé le trône de leur abomination dans l'impiété ; en sorte que le pasteur étant frappé, le troupeau puisse être dispersé. O saint Michel, chef invincible, rendez-vous donc présent au peuple de Dieu qui est aux prises avec l'esprit d'iniquité, donnez-lui la victoire et faites le triompher (...)* ».

Précisons ici que cette partie de l'exorcisme contre Satan et les anges apostats (supplique à Saint Michel Archange) composée par Léon XIII fut supprimée dans les versions postérieures à 1903, ce qui est une preuve supplémentaire de l'action des ennemis très rusés occultant cet acte qui aurait permis ainsi qu'avec la Bulle de Paul IV aux membres de l'Eglise d'être averti et de recourir à leur emploi, dès le conclave qui suivit le décès de Pie XII.

C'est donc dans cette théologie du Corps mystique que nous pouvons saisir toute la portée de ces paroles de Notre Seigneur qui, nous ne l'oublions pas, accomplissent la prophétie de Zacharie sur laquelle nous reviendrons afin de bien comprendre la pédagogie divine.

« *Alors Jésus leur dit : Vous tous vous prendrez du scandale à mon sujet pendant cette nuit ; car il est écrit : **Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées*** » (Matthieu 26/ 31 - Marc 14 /32 - Jean 16 / 32 - **Zacharie 13 17**).

Et que nous pouvons également méditer sur ces versets du psaume 21 que Notre-Seigneur accompli sur la croix. Nous y voyons le divin Crucifié priant pour « *son unique* » (verset 21), pour Son Epouse, celle que l' « *assemblée des méchants (concilium malignantium) a assiégée* » (verset 17), c'est-à-dire ce concile Vatican d'eux (21^{ème} concile œcuménique) composé de tous ceux qui sont décrits dans les versets 13 et 17a, et qui sont désignés³⁷, comme des ennemis très rusés, ces antichrists du moment que Notre-Seigneur nous dit : « *Qui n'est pas avec Moi est contre Moi, qui n'est pas avec Moi disperse* ».

Cette « *assemblée des méchants* », ce concile avec toutes ses irrégularités³⁸, comme pour le procès de Notre Seigneur, a donc livré l'Eglise aux membres de cet empire antichrétien dont le but, nous l'avons vu, toujours le même, est de « *s'élever contre le Christ et de détruire son Eglise* ».

Ainsi dans cette passion mystique que Notre Seigneur permet à Son Eglise et que les souverains Pontifes ont pressentie, Léon XIII avait discerné ce qu'allait devenir la situation de l'Epouse du Christ et avait prémuni celle-ci par cet exorcisme. La subversion qui a réussi à

³⁷ Lire les remarquables commentaires de Monsieur Jean Vaquié sur les principaux versets de ce psaume 21 *Le concile des méchants m'a assiégé*

http://www.a-c-r-f.com/documents/VAQUIE-Concile_mechants.pdf

³⁸ Lire : *Valeur de l'assemblée qui prononça la peine de mort contre le Christ*, des Frères Lemann

http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgrs_Augustin_et_Joseph_LEMANN-Valeur-Assemblée.pdf

mutiler cette prière et plus encore, cette tentative de placer définitivement cette partie de l'exorcisme aux oubliettes, nous prouve la réalisation de la prophétie.

Mais il n'est « *rien de caché qui ne soit tôt ou tard révélé* » (Matthieu 10 / 26), voilà pourquoi avec cet exorcisme et la Bulle de Paul IV, ces portées ecclésiales restituées, nous avons deux moyens qui nous permettent de comparer la situation actuelle avec ce qui est prédit.

3. A propos de la prophétie de Zacharie 13 / 7

Par conséquent, selon l'expression pleine de bon sens de Mgr Gaume : « **le chrétien réfléchi compare les faits avec ce qui est prédit** », nous pouvons revenir quelques instants sur cette prophétie de Zacharie, qui s'est accomplie lors de la Passion de Notre-Seigneur et que Notre-Seigneur permet à nouveau, mais pour Son Eglise.

Les faits qui s'accomplissent sous nos yeux nous démontrent que Notre-Seigneur dans ce mystère d'iniquité accomplit ce qui est conforme à Sa justice.

Rappelons en effet que lorsque les prophètes annonçaient les calamités qui devaient fondre sur Israël, ils supposaient que la nation ne serait pas totalement détruite, mais qu'un reste survivrait parce que le Seigneur poserait Sa main sur ceux qui lui resteraient fidèles. La dernière partie du verset dans cette prophétie de Zacharie le précise :

« *Ô épée à deux tranchants, réveille toi ; viens contre Mon pasteur, contre l'homme qui se tient attaché à Moi, dit le Seigneur des armées ; frappe le pasteur et les brebis seront dispersées ; et Je tournerai Ma main vers les petits* ».

Nous allons donc voir que ce qui était de rigueur dans l'Ancien Testament, et qui nous est indiqué par le prophète Amos : « **Le Seigneur ne fait rien sans qu'il ait révélé Son secret à Ses serviteurs, les prophètes** » (Amos 3 / 7), se réalise de nouveau pour les membres de l'Eglise que nous sommes, et c'est la Très Sainte Vierge Marie, Reine des prophètes qui se charge de le faire.

Notre-Dame intervient en tant que Mère de ce Corps mystique. C'est le but de ses apparitions et de ses messages où nous est rappelée toute cette pédagogie divine à propos du petit nombre à rester fidèle.

Ainsi avant que la catholicité soit réduite à ce petit nombre, il a fallu que se réalise ce que Notre-Seigneur a permis. 75 ans après les faits signalés par Léon XIII, ce qui correspond maintenant au concile Vatican d'eux et cette plus grande puissance du démon sur ceux qui se sont mis à son service dans cette conjuration antichrétienne, nous constatons, non pas que les portes de l'enfer ont prévalu contre l'Eglise lorsque « *là où fut institué le siège du bienheureux Pierre, la chaire de la Vérité, les adversaires pose le trône de leur abomination dans l'impiété* », mais que Notre-Seigneur permet que « **le pasteur soit frappé et ainsi que le troupeau soit dispersé** ».

C'est ce qui explique que dans cette dispersion dont nous allons parler, dans ces différents groupes, qui, tout en étant attachés à la Tradition, ou tout simplement maintenant se réclamant de la « *sensibilité traditionnelle* », la majorité « *ne supporte plus la saine doctrine* » et se donne des « *maîtres à penser* ». La technique du démon : diviser pour régner, vient donc renforcer son action de falsification de la doctrine sur l'Eglise, et le refus de considérer la nature de l'adversaire et de ses méthodes nous donnent actuellement, non seulement tous ces sophismes pour expliquer la situation de l'Eglise, mais encore le fait qu'en dehors de la « *théologie objective* » grâce à laquelle cette majorité croit pouvoir tout résoudre, tout autre enseignement sera considéré comme argument « *extrinsèque* », argument auquel, aux dires de certains clercs, on ne peut apporter beaucoup de crédit.

Et pourtant, tout ce que ces hommes mettent des pages et des pages à expliquer, la Très Sainte Vierge l'exprime en quelques mots :

« **Rome perdra la foi et sera le siège de l'Antéchrist** »

Dans ces paroles inspirées par le Saint-Esprit, Notre-Dame indique cette perte de la foi en ce lieu précis, parce que Rome c'est bien évidemment le siège apostolique, la chaire de la vérité et **ceux qui ont failli dans la foi et qui ont réussi à l'investir ne sont point les pasteurs du troupeau**, mais, nous l'avons dit et le reprenons, ceux qui au contraire pillent et dispersent les trésors de grâces de l'Eglise en invalidant les sacrements.

C'est cette action et ses conséquences que Notre-Dame désigne, toujours en très peu de mots, par cette expression **si juste et précise** :

« **L'Eglise sera éclipsee** ».

Expression qui résume cette situation dans laquelle nous sommes depuis 48 ans, situation **unique et qui par conséquent ne peut être comparée avec aucune autre dans l'histoire de l'Eglise**. Même avec la crise arienne, par exemple, où nous voyons les « *théologiens* » actuels chercher en vain leur argumentation.

C'est donc dans cette éclipse que nous nous trouvons et Notre-Dame ne se trompe pas dans l'emploi des termes, car dans cette éclipse il y a bien :

- diminution de l'enseignement des vérités de la foi, des lumières, de l'intelligence de la foi,
- enseignement d'erreurs et d'hérésies de la part d'usurpateurs du Saint Siège étant donné que l'enseignement d'un souverain pontife légitime et d'autorités également légitimes et unies à lui, en matière de foi et de mœurs, de discipline, de liturgie, **ne peuvent en quelque manière être faux**, sinon « *il s'ensuivrait, ce qui est évidemment absurde, que Dieu Lui-même serait l'auteur de l'erreur des hommes.* » (Encyclique *Satis cognitum* de Léon XIII – 1896).
- la réduction de la source de la grâce, conséquence des réformes des antichrists dans le domaine de la liturgie, **en premier lieu l'invalidation du sacre des évêques depuis le 18 juin 1968**, et par là même du sacerdoce et de la plupart des sacrements qui en découlent,
- la diminution de la charité, y compris celle qui pourrait être manifestée dans l'information, juste et non, dissimulée à laquelle ont droit clercs et fidèles de la majorité traditionnelle,
- « *la catholicité réduite à la dimension de domesticité* », ce que prévoyait déjà les auteurs antilibéraux, et tout particulièrement le cardinal Pie puisque nous reprenons ici son expression³⁹.

Ainsi il est navrant de voir combien les clercs et les fidèles qui croient de surcroît faire œuvre pie « *en marchant sous les étendards des clefs apostoliques* », termes que certains comprendront mieux maintenant, se méprennent et **confondent l'église conciliaire, gnostique, hérétique et schismatique, avec l'Eglise catholique, la véritable Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ**.

**CAR LA SEULE ET VRAIE QUESTION QUI DOIT ETRE POSEE EST LA SUIVANTE :
LA SECTE CONCILIAIRE EST-ELLE L'EGLISE CATHOLIQUE ?**

Malheureusement, jusqu'à présent la grande majorité des clercs et des fidèles confond les deux. Ceux-ci sont comme des hommes qui ne connaissent pas la réalité de ce phénomène astral et qui pensent avoir affaire au travail du soleil sur lui-même, alors que la réalité est toute autre, puisqu'il s'agit de la diminution de la lumière opérée par l'astre mort, la lune qui s'interpose entre le spectateur et le soleil, qui, lui, demeure inchangé⁴⁰.

Combien de fois ne trouvons-nous pas cette méprise particulièrement grave ? Car les fidèles sont invités à faire confiance à ceux qui sont devenus des références à l'heure actuelle, alors que dans leurs argumentations **ils rendent l'Eglise elle-même responsable de l'obscurité** qui s'étend aux domaines que nous venons de citer. Nous avons parlé dans notre premier chapitre de ce sophisme qui nous semble le plus caractéristique. Nous le reprenons ici :

« *L'Eglise catholique n'agit plus en phare de la vérité qui illumine les cœurs et dissipe l'erreur, mais plonge l'humanité dans la brume de l'indifférentisme religieux, et bientôt dans*

³⁹ http://www.a-c-r-f.com/documents/Cardinal_PIE_1859-11-08_Discours_Nantes.pdf

⁴⁰ Pour comprendre ce qu'est une éclipse :

http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Eglise_EST_eclipsee.pdf

les ténèbres de l'apostasie silencieuse » (p. 33 de la *Lettre à nos frères prêtres*, janvier 2004. FSSPX).

Cette analyse totalement erronée, à l'opposé de la doctrine catholique sur la sainteté de l'Eglise, de l'unité d'enseignement entre le Christ et l'Eglise, de la théologie mystique et surtout de ce que nous dit la Très Sainte Vierge dans son secret à Mélanie Calvat, la bergère de La Salette, nous révèle donc cette falsification de la doctrine sur l'Eglise dont nous avons vu avec l'abbé Augustin Lemann qu'elle était un moyen pour détourner les intelligences et faire adopter les doctrines des démons.

Ainsi après avoir expliqué les causes principales de la situation doctrinale actuelle, après avoir donné quelques exemples concrets des erreurs récentes dans ce domaine ainsi que quelques aperçus de leurs conséquences, précisons pour terminer ce chapitre quelle doit être l'attitude et la position des clercs et des fidèles prévenus et instruits sur ce neuvième article du symbole, l'attitude de ceux, dont nous nous efforçons d'être par la grâce de Dieu et l'étude, et qui auront gravé dans leur cœur la foi à la vérité de l'Eglise, comme le rappelait cette monition du catéchisme du concile de Trente.

4. Notre position

Nous avons vu particulièrement avec Saint Augustin que «*le Christ et l'Eglise s'était tout un*», que «*par l'Eglise parle le Christ*» et que «*le Christ parle par son Eglise*». Par conséquent aimant trop cette Eglise et parce que tout chez l'adversaire du Christ et de l'Eglise incite à faire croire qu'une Eglise qui enseignerait l'erreur pourrait tout de même être l'Eglise, Corps mystique et Epouse du Christ, il a été nécessaire d'étudier correctement les conditions qui doivent être remplies pour l'exercice de l'infaillibilité. C'est tout le travail qui fut établi dans *40 ans d'erreurs sur l'infaillibilité* et que nous avons voulu reprendre et préciser ici, tout du moins dans ses conclusions essentielles et précisément en y ajoutant ces réflexions sur la théologie du Corps mystique et des paroles de Notre-Dame à Mélanie.

Nous avons vu également comment l'Epouse du Saint-Esprit, comment Notre-Dame donne en quelques mots justes et précis, ce que les hommes mettent des pages et des pages à essayer d'expliquer. En reprenant certains documents nous avons même constaté que certains n'hésitaient pas à compliquer intentionnellement les problèmes afin de faire de croire que ceux-ci ne pourront être réglés que par une meilleure compréhension de la théologie objective.

Par conséquent dans la situation actuelle de l'Eglise, bien que tout ne puisse se comprendre, puisque nous serons toujours devant le mystère de la passion mystique de Celle-ci, ce mystère d'iniquité que Notre-Seigneur permet jusqu'au point qu'Il a décrété dans Sa Sagesse éternelle afin que les portes de l'enfer ne l'emportent point finalement sur Elle, nous ne pouvons considérer **cette Rome qui a perdu la foi, que comme le siège actuel des antichrists qui par leurs réformes et leur nouvelle religion gnostique, éclipse la véritable Eglise du Christ.**

Ainsi **Vatican II est en réalité Vatican d'eux⁴¹**, ce *concilium malignantium*, ce «*concile des méchants*» comme nous l'avons expliqué avec le psaume 21, puisqu'il se trouve être la réalisation du plan de la conjuration antichrétienne. Et puis lorsque Notre-Dame dit que «*Rome perdra la foi*» elle ne parle pas de «*deux Romes*»⁴² car Notre-Dame connaît sa théologie. Elle

⁴¹ Avec un but précis que nous ne répèterons jamais assez : la mise en place de la Religion universelle qui avance qui franchit toujours actuellement ses étapes successives. Ainsi, pour continuer la phase finale de ce plan, il leur faut maîtriser toute opposition. Voilà l'objet du «*pontificat*» de l'abbé Ratzinger-Benoît XVI qui, en faisant une pause, a mission d'absorber la FSSPX pour empêcher l'enseignement de la Vérité (Vérité que la FSSPX enseigne de moins en moins, comme nous l'avons déjà suffisamment souligné en précisant les causes de la situation doctrinale actuelle) et la transmission des grâces par de vrais sacrements.

⁴² Mgr Fellay dans sa conférence du 11 décembre 2005 à Paris parle de ces «deux Romes» en ces termes : « Cette obligation de discerner entre une Rome et une autre. C'est un cauchemar et pourtant

ne dit pas non plus *”l’Eglise perdra la foi”*, mais bien « *Rome perdra la foi* », c'est-à-dire **ceux qui occupent** le siège apostolique, ceux qui ont réussi à se faire élire à partir du décès de Pie XII, **ces clercs imbus des idées modernistes comme le prévoyaient les auteurs des instructions de la Haute-Vente**, ces clercs qui rentreraient dans leur plan et l'accompliraient, ces clercs ayant failli dans la foi, a-catholiques, renonçant à leur charge **avant leur élection**, et qui par conséquent ne peuvent être canoniquement élus.

Les adversaires sachant bien qu'un vrai pape ne peut tomber dans l'hérésie, il leur fallait donc **un «pape» à eux**. L'un des leurs. Ce fut Roncalli le premier, celui qui convoqua le concile, puis d'autres ensuite qui continuèrent Vatican d'eux, l'appliquèrent et **apportèrent les réformes liturgiques dont nous savons maintenant combien celles-ci invalident les sacrements**.

Nous attachant à toute la Tradition, nous rejetons donc toutes les nouveautés, nous ne pouvons nous unir à l'hérétique et le nommer au canon de la messe, nous fuyons celui-ci et même ce qui est proche de l'hérésie. Ce faisant nous ne faisons que nous conformer aux conseils de l'Apôtre saint Jean :

« **Si quelqu'un vient à vous et n'apporte point la doctrine (du Christ), ne le recevez pas dans votre maison, ne lui dites même pas salut. Car celui qui lui dit salut communique à ses œuvres mauvaises** » (2 Jean 10-11), et encore au conseil de l'Apôtre saint Paul : « **Evitez l'homme hérétique** » (Tite 3 / 10).

En ce qui concerne maintenant l'obéissance à de telles autorités et aux actes de leur(s) magistère(s), où beaucoup se sont forgés des arguments et ont érigés ceux-ci en règle pour justifier une position qui n'est pas catholique (ce fameux « *devoir de désobéissance* » qui engendre là encore des atteintes à la vertu théologique de foi en Dieu et en l'Eglise), nous ne pouvons que retenir ce que nous précise la constitution de Paul IV :

« *On ne pourra la tenir (la promotion ou l'élévation au souverain pontificat) pour légitime en aucune de ses parties et elle ne confère ni ne peut être censée conférer quelque pouvoir d'administration au spirituel ou au temporel à de tels hommes promus évêques, archevêques, patriarches ou primats, ou élevés au cardinalat ou au souverain pontificat. **Tous leurs dits, faits et gestes, leur administration et tout ce qui en découle, tout est sans valeur, et ne confère aucune autorité, aucun droit à personne*** ».

Voilà donc notre position, et il est fort regrettable que cette constitution n'ait pas été ressortie et brandie par ceux qui, lorsqu'il était encore temps, nous l'avons dit, faisaient autorité de leur vivant. Cela aurait évité bien des divergences et des divisions dans les recherches des arguments pour **refuser Vatican II, les magistères conciliaires et postconciliaires**. Ce sont donc ces recherches **avec une théologie falsifiant la nature de l'Eglise et son infailibilité** qui ont conduit les uns à rallier, et qui font toujours prendre de graves risques à certains autres.

Ce sont ces différents groupes et ces risques encourus par la FSSPX que nous abordons maintenant dans ce troisième chapitre où nous aurons l'occasion de retrouver certaines des brûlantes questions d'actualités de la Tradition.

III – Conséquences de ces erreurs sur la doctrine de l'Eglise et du refus d'étudier la nature de l'ennemi et de ses méthodes

c'est une réalité ». Ce qui a déjà été expliqué précédemment éviterait pourtant à Mgr Fellay de faire ce genre de sophisme et supprimerait son cauchemar. Lire *L'Eglise EST éclipsée* sur le site http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Eglise_EST_eclipsee.pdf

Avant de rentrer dans le vif du sujet donnons tout d'abord une précision afin de bien départager dans ces groupes les clercs et les fidèles qui sont ralliés, de ceux qui certes refusent le ralliement mais pour des raisons encore incorrectes, de ceux encore qui ne le sont pas actuellement mais qui en ont pris l'énorme risque.

Précision

Pendant ces années de résistance à l'esprit conciliaire, il est bien connu que les conférences, sermons ou propos privés de Mgr Lefebvre ont donné lieu à diverses interprétations et nous sommes bien conscients que ces différentes interprétations sont également la cause de divergences toujours actuelles. Il fut donc presque inévitable que certains se soient désolidarisés de la FSSPX.

Ainsi pour avoir fait récemment un simple constat des lacunes et des erreurs dans la formation des clercs sur l'infaillibilité du magistère ordinaire et universel, et parce que sur ce point précis les supérieurs, directeurs, professeurs de séminaires n'ont pu transmettre que ce qui leur était déjà mal enseigné, nous avons pu constater combien il était difficile de faire comprendre que tout n'était pas doctrinalement correct dans l'enseignement aussi bien reçu que donné à la FSSPX et combien il était encore plus difficile de faire reconnaître aux fidèles et surtout aux clercs, une des causes de la situation précaire où ceux-ci se trouvent désormais.

Ainsi, nous pensons pouvoir dire ici que le grief principal est celui qui concerne l'attitude de la FSSPX face aux autorités conciliaires⁴³, du moment que la FSSPX reconnaît celles-ci comme légitimes. Sans rentrer dans la chronologie, il y a deux attitudes dans ces départs successifs :

- celle de ceux qui « *préfèrent se tromper avec le « pape » conciliaire* » que d'être dans la vérité contre celui-ci. Ce sont les ralliés avec les différentes propositions d'accueil qui leur furent proposées par la curie romaine,
- celle de ceux qui estiment en toute logique que si l'on reconnaît comme légitimes les autorités conciliaires on ne peut pas impunément refuser et critiquer les actes de ce magistère et se permettre d'ériger un « *devoir de désobéissance* » à ces autorités étant donné que l'Eglise (la vraie) a toujours condamné cette attitude.

Ces derniers, tout en se subdivisant mais aussi en s'organisant et en formant leurs séminaristes et structurant leur apostolat, ont une conclusion commune : « *ces autorités conciliaires ne peuvent pas être revêtues des pouvoirs confiés par Notre-Seigneur à Son Eglise* ».

Puisque la prémisse de cette affirmation : « **préférer se tromper avec le "pape conciliaire" que d'être dans la vérité contre celui-ci** », **n'est pas catholique**, puisque prétendre vouloir garder la doctrine tout en refusant l'enseignement et les réformes des autorités reconnues comme légitimes n'est également pas catholique, les autorités de cette église conciliaire, gnostique, schismatique (qui ne possédera **bientôt plus** dans le rite romain, pour les sacrements qui découlent directement de l'épiscopat, **de sacrements valides**) n'attendent qu'une chose : **l'absorption du dernier carré officiel et organisé, le plus important, qui possède encore, grâce aux sacres de Mgr Lefebvre la validité de l'épiscopat.**

C'est donc sur cette toile de fond que se joue actuellement les relations des antichrists avec les autorités de la FSSPX, qui elles-mêmes ont la grave responsabilité de cette majorité traditionnelle composée des membres de FSSPX, de ceux des communautés amies, des prêtres agréés, ainsi que des membres des autres associations qui se réclament de sa mouvance, et des milliers de fidèles qui font confiance à leurs pasteurs, prient et se sacrifient pour eux.

⁴³ Confondant, nous l'avons précisé, l'église conciliaire, gnostique, schismatique, avec l'Eglise catholique, la véritable Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les différents groupes

Après avoir succinctement mais suffisamment expliqué l'origine de ces différents groupes, regardons à présent dans cette subdivision, les groupes de clercs et des fidèles qui ont rallié mais qui au départ étaient unis dans le rejet du concile et de ses réformes liturgiques.

Nous ne voulons pas faire ici le récit détaillé de ce que l'on pourrait appeler « *l'histoire de la tradition* », mais énoncer les conséquences des erreurs sur la conception même de l'Eglise, de ce refus de prendre en considération les méthodes de l'adversaire et, que certains le veuillent ou non, de ce libéralisme qui se manifeste au sein de ce qui risque de devenir une unique structure de rite tridentin.

Le groupe de clercs et de fidèles qui avaient reconnu en Mgr Lefebvre, et puis un peu plus tardivement connu en France et dans les pays européens, en Mgr de Castro Mayer, des évêques catholiques, transmettant le sacerdoce catholique à leurs séminaristes et aux membres des communautés de tradition, se subdivisa en plusieurs autres groupes suivant qu'ils acceptaient ou non certaines réformes.

1– La CRC

Historiquement les premiers ralliés à l'église conciliaire furent les membres de **la CRC** de l'abbé Georges de Nantes. En essayant d'accorder église conciliaire et Eglise catholique, ils furent à l'origine du slogan « *la "nouvelle messe" est valide* ».

A propos des membres de la CRC, il est malheureux de voir un tel dérèglement, et ce ne sont pas les derniers numéros de leur revue qui nous apporteront la preuve du contraire, alors que par ailleurs plusieurs de leurs travaux sont remarquables et d'indéniable qualité, notamment sur les études et la défense de l'authenticité du Saint Suaire de Turin.

2 – L'ICR, de l' « abbé » Gilles Wach, la Fraternité saint Pierre, le Barroux, La Fraternité Saint Jean-Marie Vianney (Campos)

Viennent ensuite tous ces autres groupes de ralliés que nous venons d'énumérer, qui veulent garder la foi tout en restant dans l'église conciliaire. Ils veulent, comme le décrit l'Apôtre Saint Paul :

« *S'attacher aux mêmes jougs que les infidèles, mêler la justice et l'iniquité, mettre en commun la lumière avec les ténèbres, accorder le Christ et Bélial, partager avec le fidèle et l'infidèle, avoir le même rapport entre le temple de Dieu et les idoles* » (II Corinthiens VI, 14-16).

Ils sont allés jusqu'à la soumission, décidant la pleine communion avec cette secte. Pour certains d'entre eux il n'y a jamais eu aucun doute, pour d'autres s'il y en eut un, celui-ci a été vite dissipé.

Pour eux donc l'Eglise conciliaire est l'Eglise catholique et Rome se réjouit de les avoir intégrés car il ne faut pas l'oublier, ces ralliés, qu'ils appartiennent à :

- l'**ICR** qui a toujours manœuvré avec la romanité et évité d'exposer la façon dont ils se font fait reconnaître,

- ou à **La Fraternité Saint Pierre** (FSSP) qui fut créée, institution unique dans l'histoire des fondations de communautés, pour le transfuge des séminaristes, des prêtres et les fidèles impressionnés par une **excommunication** (après le sacre des évêques le 30 juin 1988) à propos de laquelle Mgr Lefebvre n'hésitait pas à dire qu'elle serait le **signe de sa fidélité à la foi catholique** et que ceux qui brandissaient et appliquaient cette excommunication étaient eux-mêmes excommuniés par saint Pie X (pour leur modernisme, œcuménisme...),

- ou encore à **la communauté bénédictine du Barroux** avec Dom Gérard qui n'hésitait pas lui-même à désolidariser certaines communautés amies à la FSSPX, tout comme le faisait du reste le "cardinal" Ratzinger à peu près à la même époque⁴⁴,

⁴⁴ Dom Gérard n'hésitait pas à téléphoner lui-même auprès de la Fraternité de la Transfiguration de Méridy. L'occasion me fut donné de répondre fermement à cet amène mais insistant interlocuteur. Le « *cardinal* » Ratzinger, lors d'un passage à l'abbaye de Fontgombault, avait également usé d'un

- ou enfin **la Fraternité saint Jean Marie Vianney** (plus communément désigné par « *Campos* ») qui avait pourtant hérité d'un véritable évêque, suite au décès de Mgr de Castro Mayer, **tous sont responsables de leur apostasie, tant il est vrai qu'un prêtre, à plus forte raison un évêque ne peut pas se tromper longtemps sans le savoir.**

3 – Le projet des « *mutins* »

Pour terminer cette catégorie, il faut également citer les derniers groupuscules qui suivent les pensées des abbés en marge de la FSSPX à laquelle ils appartenaient.

En premier lieu, **l'abbé Aulagnier**, qui dès le début fut un chaud partisan des propositions que Rome accordait à l'œuvre sacerdotale dirigée par Mgr Rangel, le successeur, validement sacré pour la succession de Mgr de Castro Mayer, et qui bien évidemment demeure un des principaux promoteurs des relations avec Rome, celui qui s'impatiente le plus pour l'aboutissement des accords entre cette dernière et la FSSPX.

Puis les abbés **Laguérie, Héry, de Tanoüarn** (qui se retrouvent avec l'abbé Aulagnier dans des démarches auprès des autorités romaines), auxquels l'on peut adjoindre également quelques clercs dont la position ne fut jamais bien définie. Celle d'un **abbé Claude Barthe** par exemple, prêchant avec son ami Ratzinger « **la réforme de la réforme** » et dont nous aurons l'occasion de revenir lorsque nous aborderons les réseaux d'influence au sein de la FSSPX.

Les premiers de ces abbés, appelés « *les mutins* » suite à leurs désaccords bruyants et médiatisés avec leurs supérieurs hiérarchiques, les autorités de la FSSPX, regroupent une portion de fidèles, une division de plus, et sont déjà '*réintégrés virtuellement*' dans l'église conciliaire malgré les aléas causés par un « *clergé diocésain* » qui réfléchit à la possibilité (opportunité) d'admettre les prêtres de la FSSPX dans leurs « *secteurs pastoraux* ».

Ces ralliés dont nous avons voulu rappeler chronologiquement l'existence nous donnent donc une première idée de la division qui s'est accentuée au fil de ces 40 années de résistance au concile Vatican II et de ses réformes liturgiques, et il suffit de regarder les archives concernant l'histoire de la tradition pour constater combien la doctrine s'est erronée, comment le climat s'est dégradé, comment également la charité s'est refroidie, et combien l'on peut retirer, mis à part celles qui sont décédées, de personnes, clercs religieux, religieuses et fidèles dans les photos des premières années de la résistance catholique.

Après l'énumération de ces différents groupes de clercs et de fidèles qui ont ralliés, il nous faut maintenant parler de ceux qui, nous l'avons dit précédemment, dans l'étude sur les conditions de l'infailibilité de l'Eglise et les comparaisons avec les actes du magistère depuis la mort de Pie XII, ont cette conclusion commune : les autorités conciliaires ne peuvent pas être revêtues formellement des pouvoirs et bénéficier de l'infailibilité que Notre Seigneur confie à Son Eglise, à Son Vicaire, aux véritables successeurs de saint Pierre ainsi qu'au magistère ordinaire et universel.

Tous d'abord ceux qui veulent garder la foi, ayant compris que l'église conciliaire n'était pas catholique :

4 – Verrua-Soladitium

Nous désignons ici, les prêtres, clercs et séminaristes ainsi que les communautés religieuses et les fidèles, n'étant pas en communion avec cette église conciliaire, mais estimant que cette église est **matériellement** l'Eglise catholique. Il s'agit de *Verrua-Soladium*, de M. l'abbé Ricossa et ses amis, pour lesquels il reste d'autres éléments à accepter pour reconnaître la réalité et l'ampleur du combat, ne serait-ce qu'admettre que le concile, dans la pédagogie

argument très éclairant sur ses affinités idéologiques et beaucoup plus efficace pour déstabiliser la communauté de Méridy et l'inviter à se désolidariser de la FSSPX et de Mgr Lefebvre.

Voir également sur ce sujet ce que dit Mgr Lefebvre du « *cardinal* » Ratzinger dans sa conférence de presse à Ecône le 15 juin 1988 (numéro hors série de la revue *Fideliter* – 29-30 juin 1988, p.16).

divine, dans ce mystère d'iniquité que nous vivons, résulte des péchés commis en amont, de cette prévarication du clergé, des évêques en particulier qui n'ont pas remplis leur fonction de gardiens de la foi, et tous les autres péchés, qui sont du reste désignés par La Très Sainte Vierge à La Salette.

Ne reconnaissant pas également comme il se doit le secret à Mélanie, Verrua-*Soladitium* se prive de l'explication que nous donne la Très sainte Mère de Dieu, l'épouse du Saint-Esprit, lorsqu'elle nous résume en quelques mots la situation : « *l'Eglise sera éclipsée* ».

5 - Ceux qui ramènent tous les problèmes à celui de l'autorité du pape

Résidant sur divers continents, ces derniers sont surtout préoccupés à écrire des centaines de pages sur ce problème de la vacance du siège apostolique avec un pape tombé dans l'hérésie. Puisque nous avons vu que ce cas est un faux problème, précisons tout de même ici que c'est à partir de leurs travaux que certains clercs de la majorité traditionnelle se mettent en guerre contre ceux-ci, et il faut reconnaître que les critiques sont parfois fort désobligeantes de la part de ces clercs⁴⁵, qui eux aussi ne sont pas exempts d'arguments hors sujet, nous l'avons vu, dans l'exposition de leurs études.

Après ces différents groupes, où il aura été nécessaire de bien distinguer les ralliés de ceux qui ne le veulent point car ayant compris que l'église conciliaire n'était pas catholique, mais qui admettent et espèrent que ces autorités, rejetant ce qui est contraire à la Tradition, dans l'ordre doctrinal, disciplinaire et liturgique, retrouvent l'exercice **formel** de leurs pouvoirs, il nous faut parler à présent de la position de la majorité traditionnelle emmenée par la FSSPX.

6 – La situation de la FSSPX et ses rapports avec Rome

Si la diminution des connaissances sur l'Eglise et l'infaillibilité dont nous avons donné quelques exemples, nous a permis de parler de la position illogique de la FSSPX par rapport à cette église conciliaire, gnostique, puisqu'elle considère toujours celle-ci comme l'Eglise catholique, il nous faut parler à présent de sa situation actuelle de ses rapports avec les « *autorités* » romaines et bien sûr des risques qu'elle encoure.

Questions brûlantes, nous l'avons dit, qui ne peuvent être abordées sans jeter des étincelles mais qui doivent être traitées **non pas pour attaquer la FSSPX mais au contraire pour lui éviter de prendre une décision éternellement regrettable.**

Mgr Lefebvre parlait de ces autorités comme des antichrists. En employant ce terme d'antichrists, même si certains reprochent au prélat de ne pas avoir concrétisé ses observations sur les autorités romaines par cette attitude rappelée dans la Bulle de Paul IV, la seule attitude catholique que l'on puisse avoir face à des **usurpateurs du siège apostolique**⁴⁶, celui-ci avait tout de même décelé cette impossibilité de collaborer avec ces hommes, ce qui, nous allons le voir, n'est pas le cas des successeurs à la direction de son œuvre.

Rappelons tout d'abord ce que Mgr Lefebvre disait à propos du « *cardinal* » Ratzinger le 4 septembre 1987 à Ecône :

« J'ai résumé au cardinal Ratzinger, en quelques mots, je lui ai dit : oui même si vous nous accordez un évêque, même si vous nous accordez une certaine autonomie par rapport aux évêques, même si vous nous accordez toute la liturgie de 1962, de l'année 1962, si vous nous accordez l'autonomie de continuer les séminaires, de la Fraternité comme nous le faisons maintenant, nous ne pourrions pas collaborer, c'est impossible, impossible. Parce nous travaillons dans une direction diamétralement opposée. Vous, vous travaillez à la déchristianisation de la société, de la personne humaine, de l'Eglise, et

⁴⁵ Etude de l'abbé Dominique Boulet, précitée p. 16, note 34

⁴⁶ Il faut savoir également que le propre entourage de Mgr Lefebvre intervenait afin que le prélat n'aille pas plus loin dans certaines de ses analyses. Nous voyons cela avec l'intervention de l'abbé Schmidberger auprès de Mgr Lefebvre à propos du nouveau rituel des sacres épiscopaux.

nous, nous travaillons à la christianisation. On ne peut pas s'entendre. Rome a perdu la foi (...) »⁴⁷.

Alors que les contacts sont repris depuis 2000 et que certains croient qu'avec l'abbé Ratzinger devenu Benoît XVI le 19 avril 2005, les choses ont changé et que celles-ci ne peuvent que s'améliorer, nous constatons toute l'ampleur de cette situation où nous voyons un grand nombre de clercs et de fidèles qui pensent, prient, s'emploient à la «**réconciliation**», alors que ces attitudes sont les conséquences des erreurs doctrinales et du refus de reconnaître et de tenir compte de la nature de l'adversaire et de ses méthodes. Certains par leurs travaux et leurs controverses, faisant même le jeu de cet adversaire, qui, ne l'oublions pas, s'active à cette destruction de l'Eglise pour établir sur les ruines de celle-ci le temple de sa religion universelle.

Nous l'avons signalé, mais nous le rappelons à nouveau : les autorités de cette église conciliaire, gnostique, schismatique, n'attendent qu'une chose : l'absorption du dernier carré officiel, le plus important, qui possède encore, grâce aux sacres de Mgr Lefebvre la validité de l'épiscopat et des sacrements qui en découlent.

La situation de la FSSPX étant devenue tellement critique depuis ces derniers mois qu'il nous a été impossible, parce que nous pensons au salut des âmes, de celles des clercs et de celles de tous les fidèles dont ils ont la charge, de ne pas prévenir, avec la forme de combat que nous avons suffisamment expliquée dans notre premier chapitre, tous ceux qui accordent leur confiance aux responsables de la FSSPX, tout particulièrement ceux qui en ont la direction depuis le décès de Mgr Lefebvre.

Une réflexion d'une personne qui a bien connu le prélat va donc nous permettre d'articuler ce qui ne sera ici que le résumé des faits que nous dénonçons depuis février 2006 sur notre site.

Cette personne, interrogée par un journaliste le soir même de l'enterrement de l'évêque, répondait à cette question : « *Maintenant que Mgr Lefebvre est décédé que va devenir la FSSPX ?* », par cette remarque : « *Comme toute société humaine, la FSSPX deviendra ce que les hommes en feront* ».

« **La FSSPX deviendra ce que les hommes en feront** »

C'est ainsi que depuis le décès de Mgr Lefebvre (25 mars 1991) et particulièrement depuis l'an 2000, trois éléments sont à prendre en compte dans ce qu'en font les hommes qui détiennent depuis ces années, la direction et les postes clefs de la FSSPX :

- l'opacité des informations au sujet des relations romaines, notamment sur les « **préalables** » et « **le processus de réconciliation** »,
- les réseaux d'influence,
- la résolution des questions doctrinales et le projet de statut canonique.

Opacité des informations, « préalables » et « processus de réconciliation »

Comme beaucoup de clercs et de fidèles qui ont connu l'attitude du prélat lors de ses relations avec Rome, nous faisons le même constat : C'est le jour et la nuit avec le comportement de Mgr Fellay et de l'abbé Schmidberger et ceci depuis de trop nombreuses années.

Si beaucoup constatent cette opacité, d'autre également remarquent que le niveau d'information, de délicatesse et de charité, a bien baissé ou se trouve même inexistant dans certains cas et cela aussi bien de la part de l'actuel supérieur de la FSSPX (qui finit un mandat de 12 ans dans quelques jours) et de ses collaborateurs, ainsi que par ceux qui aux différents postes clefs verrouillent les véritables informations auxquelles ont droit, et nous insistons bien sur ce point, clercs, religieux et religieuses, ainsi que les fidèles **sans lesquels la plupart des Fraternités et des Communautés n'existeraient, ne pourraient point exercer leur apostolat, leurs œuvres et subvenir à leur existence.**

⁴⁷ http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgr_LEFEBVRE-Relations-Rome.pdf

Ainsi de début février 2006, jusqu'à ces dernières semaines de ce mois de juin, que se soit dans les sermons, conférences, déclarations auprès de supérieurs de séminaires et de communautés religieuses réunies pour l'occasion, ou encore dans les déclarations faites aux revues officielles de la FSSPX ou enfin dans des articles de périodiques traitant des questions religieuses, il aura fallu travailler par recoupements et sans relâche relever les dissimulations.

Malgré ces efforts de dissimulations et ceux des médias à leur main où sous leur influence (DICI, Nouvelles de chrétienté, La Porte Latine, Honneur.org...) il est apparu que Mgr Fellay et l'abbé Schmidberger avaient engagé des discussions tenues secrètes, que ce bras droit de Mgr Fellay, y joue un rôle central, tout en restant le plus possible dans l'ombre, pendant que le Supérieur occupe le devant de la scène par ses informations faussement rassurantes afin de faire croire à l'ensemble de la majorité traditionnelle que les deux « *préalables* » (la liberté pour tout prêtre de célébrer la messe de Saint Pie V et le retrait du décret des excommunications) sont des conditions fermes d'une part et conformes d'autre part, à la ligne de conduite de la FSSPX, alors qu'en fait il ne s'agit là que d'étapes dans un « *processus de réconciliation* » avec l'erreur et l'hérésie.

En ce qui concerne cette opacité et ces dissimulations dans les informations, voici en quels termes *La Stampa* du 26 mars 2006 rapporte le contenu de cette réunion capitale du 15 novembre 2005, dont maintenant Mgr Fellay et l'abbé Schmidberger parlent "*librement*" mais qui fut occultée jusqu'à ce que la pression d'Internet force Mgr Fellay à en avouer l'existence :

« Une rencontre secrète de deux jours à Rome à la mi-novembre entre les dirigeants de la Fraternité Saint Pie X et le cardinal Castrillon avait déjà mis au clair certains aspects ; et l'évêque Fellay et son bras droit, Franz Schmidberger semblaient décidés à franchir le pas définitif, fut-ce au prix de la perte de la frange la plus ferme.

Néanmoins au cours de cette rencontre, il avait été acquis que la Fraternité devait écrire au pape une lettre demandant que, au regard de la nouvelle situation en cours d'établissement, soit levée l'excommunication fulminée lorsque Marcel Lefebvre avait sacré illicitement quatre évêques. Et la lettre n'est jamais arrivée »⁴⁸.

Puis ces propos de Mgr Fellay le 14 mai dernier à Saint Nicolas du Chardonnet dans lesquels l'évêque après avoir parlé de la libération de la messe (le premier de deux préalables dans ce « *processus de réconciliation* ») s'explique sur la « *levée de l'excommunication* » :

« Dans l'ordre des probabilités ce qui devrait arriver en second :

Le retrait du décret d'excommunication. Nous n'avons aucune nouvelle depuis le 15 novembre (cette fameuse réunion avec l'abbé Castrillon, ndlr), date à laquelle on nous avait demandé d'écrire une lettre demandant la levée de ces excommunications. Il semble (sans plus) que cela soit en travail à Rome. Sur toutes ces questions qui nous touchent, sur un retour vers les positions conservatrices, on constate une opposition forte de beaucoup de cardinaux et d'évêques. Qu'est-ce que le pape arrivera à faire ? Il est sûr qu'il évite les cassures les brisures, il cherche à gouverner avec le consensus, il recule et diffère dès qu'il sent une opposition trop forte et les progressistes le savent bien. En ce qui nous concerne, c'est encore plus loin, beaucoup plus loin. Cependant cette situation n'est pas arrêtée, elle se développe lentement, sans bruit, sans grand fracas malgré les scoops des journaux ».

Ce texte est donc suffisamment explicite pour qui connaît tant soit peu la pensée de l'évêque et son vocabulaire, véhicule de sa pensée.

Mgr Fellay qui emploie régulièrement un vocabulaire et des tournures de phrases qui ne reflètent pas particulièrement le « *Est, est, non, non* » de l'Evangile, continue ici de rassurer son public :

« Il semble, sans plus, que cela soit en travail à Rome » (...) Qu'est-ce que le pape arrivera à faire ? (...) En ce qui nous concerne, c'est encore plus loin, beaucoup plus loin ».

⁴⁸ http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2006:003_2006/VM-2006-03-26/VM-

Alors que **ce qui est bien réel et que nous devons retenir** :

- c'est premièrement **le consensus sur lequel les deux partis se sont mis d'accord** et qui, malgré les reports de dates, se continue. Mgr Fellay l'avoue lui-même : ce consensus est le support de ces relations et de « *cette situation qui n'est pas arrêtée* », qui se « *développe lentement, sans bruit, sans grand fracas malgré les scoops des journaux* ».
- et deuxièmement **les « préalables »** qui il y a quelques temps encore étaient présentés comme des « *garanties* » (termes reflétant une attitude défensive), preuve d'un glissement sémantique révélateur de l'action de ces hommes de communication dont nous allons parler à propos de l'influence de deux réseaux au sein de la FSSPX.

Ainsi, malgré les dissimulations et les reculades de Mgr Fellay⁴⁹, sans oublier l'action de l'abbé Schmidberger qui, si l'on en croit ses déclarations dans *Il Giornale* du 30 août 2005, nous prouvent qu'en fait les discussions avaient déjà commencé dans le secret depuis juin 2005⁵⁰, il faudra donc retenir que **tous deux avaient déjà pris cette décision autocratique pour une orientation capitale sans que cet objectif ait fait l'objet d'un débat et soit adopté par les membres de la FSSPX**. Quant aux fidèles ils furent résolument mis en dehors de ce cette décision, puisqu'ils ne devaient déjà point être clairement informés des relations engagées avec Rome après le jubilé de l'an 2000.

Avant de présenter ces réseaux qui rentrent eux aussi dans l'opacité de l'information et des actions menées en coulisse, il faut se souvenir, en effet, du fax que **Mgr Fellay** (communiqué du 22 janvier 2001 aux membres de la FSSPX et aux Communautés amies) **ordonnait de cacher aux fidèles, ainsi que sa Lettre datée du 23 janvier aux supérieurs de la Fraternité**.

Rappelons le passage de cette lettre en rapport avec son communiqué :

« (...) *Le texte ci-joint est destiné aux membres de la FSSPX mais pas aux fidèles auxquels on communiquera de vive voix seulement sont contenu. Le texte lui-même ne doit pas être remis dans les mains des fidèles jusqu'à nouvel avis. Il est interdit de le publier. On ne parlera pas non plus aux fidèles de deux conditions exprimées au n°6. Il s'agit par là d'éviter de faire penser à Rome que nous voudrions les mettre sous pression. L'espérance que Rome cède sur ces points étant assez grande, il serait assez vraiment dommage de perdre, par une indiscretion, un tel bien (...)*».

Quelles étaient donc ces conditions exprimées au n°6 ? Réponse : ces fameuses garanties devenues des « *préalables* » et qui, dans ce processus engagé, furent présentées le 16 janvier 2001 au cardinal Castrillon : - « *que la messe tridentine soit accordée à tous les prêtres du monde entier – que les censures qui frappent les évêques soient annulées* ».

Après avoir rappelé cette duplicité et ces dissimulations dans la FSSPX, digne de la nature maçonnique du « *processus de réconciliation* » qui demeure implicitement l'objectif de Mgr Fellay et de son bras droit, l'abbé Schmidberger, signalons maintenant l'influence de deux réseaux en son sein: la mouvance intellectuelle allemande et le G.R.E.C. de l'abbé Lorans.

⁴⁹ Souvenons-nous de ce que nous avons appelé *Les leçons de Flavigny* lorsque devant les supérieurs des communautés amies le 1^{er} février puis dans son sermon le lendemain, suite à la réaction des fidèles apprenant cette réunion du 15 novembre 2005, suite également à ses diverses déclarations du mois de janvier 2006 (AJIR, La Croix) et à l'approche du Conseil élargi de la FSSPX avec les quatre évêques, **Mgr Fellay changeait tout son plaidoyer et disait le contraire des propos qu'il tenait depuis deux mois, au grand étonnement de ses auditeurs**.

⁵⁰ « ... nous continuerons un chemin déjà commencé de discussions et de confrontations sur la crise de l'Eglise. Pendant ces deux derniers mois, j'ai rencontré plusieurs cardinaux et chefs de la Curie romaine. Nous avons fait parvenir des demandes, des explications, des questions relatives à la réforme liturgique et à l'œcuménisme ». *Il Giornale* du 30 août 2005.

L'influence du réseau allemand⁵¹

Tous ceux qui ont lut *Le Rhin se jette dans le Tibre* de Ralph Wiltgen, s.v.d., se souviendront de ce passage à propos des élections pour la composition des commissions conciliaires :

«Après cette élection, il n'était guère difficile de voir quel était le groupe qui était assez organisé pour prendre la direction des opérations. Le Rhin avait commencé de se jeter dans le Tibre » (Editions du Cèdre, 1974, page 19).

De même qu'au concile Vatican II, les clercs allemands orientaient la révolution, de même cette mouvance allemande, qui a pour but « *la réforme de la réforme* » influence de façon déterminante la FSSPX depuis la mort de Mgr Lefebvre.

C'est par un document, sans équivalent en langue française, relatant certains faits que nous avons pu relever l'existence et l'activité de cette mouvance qui relie l'abbé Ratzinger à l'abbé Schmidberger et à Mgr Fellay.

Ce document comprend une lettre inédite en France : Une lettre de 2003 de l'abbé Ratzinger au docteur Barth que l'on peut considérer comme conseiller de Mgr Fellay, afin de l'inciter à devenir un propagandiste de cette « *réforme de la réforme* » et d'abandonner à terme la Messe de Saint Pie V pour un rite « *unifié, unique, artificiel, traditionnel et obligatoire* ».

L'abbé Schmidberger ayant présidé en août 2005 le colloque du Docteur Barth en Allemagne, la participation de Mgr Fellay à ce colloque apportant une caution à cette mouvance, regardons alors en quoi consiste dans cette lettre de Ratzinger au docteur Barth, cette « *réforme de la réforme* » et le procédé de sa mise en place prônée par l'ancien Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

« (...) dans l'avenir, l'église romaine ne devra avoir qu'un seul rite ; l'existence de deux rites devrait être un seul rite, célébré en latin ou en langue populaire, mais basée entièrement dans le tradition du rite ancien ; il pourrait intégrer quelques nouveaux éléments qui ont fait leurs preuves, quelques préfaces, des lectures plus larges- plus de choix qu'avant, mais pas trop - une « *Oratio fidelium* », cela veut dire une litanies de prières d'intercession après l'Orémus avant l'offertoire, ou sa place est primitive (...). Très estimé Dr Barthe, si vous vous engagé ainsi pour la question liturgique, vous ne serez pas seul et vous préparerez « *l'opinion publique de l'église* » à des mesures éventuelles en faveur d'un usage plus large des manuels liturgiques anciens ». Il faut cependant être prudent quand à l'excitation des espoirs trop grands, maximaux, auprès des fidèles attachés à la tradition (...).

Mgr Fellay s'imprégnant des conférences auxquelles il participe (nous le constatons lorsque celui-ci reprend les arguments doctrinaux erronés qu'il entend dans les conférences de *Si si, no no*) nous pouvons relever chez lui des propos allant dans le sens de la « *réforme de la réforme* » prônée par Ratzinger et relayée par cette mouvance allemande.

En effet, dans son interview à l'AJIR le 13 janvier 2006, Mgr Fellay tient un langage vraiment dissonant et inhabituel dans le combat de la tradition :

« *La question sur l'ancienne et la nouvelle messe, sur laquelle les esprit se focalisent est au fond seconde, la liturgie n'étant que l'expression de la foi. Ce qui est premier, c'est la vision de la foi (...)* »⁵².

Alors que dans la tradition, clercs et fidèles ont toujours résumé le combat pour la liturgie traditionnelle codifiée par Saint Pie V par l'adage « *Lex orandi, lex credendi* », il faut admettre que la question « *secondaire* » de l'ancienne et la nouvelle messe et de la liturgie manifeste bien cette influence du réseau allemand pour « *la réforme de la réforme* ».

⁵¹ Pour plus d'information se reporter à notre message VM du 15 février 2006 :

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-02-17-B00-FSSPX_reseau_allemand.pdf

⁵² Combien est plus sûre la doctrine exprimée par le théologien Vacant dans son étude sur *Le magistère ordinaire et universel et ses organes* : « (...) ainsi, dans le corps mystique de Jésus-Christ, **la doctrine et la foi se gardent, grâce à la morale, à la discipline et au culte, sans lesquels les enseignements révélés cesseraient vite d'être prêchés, crus et respectés** ».

http://www.a-c-r-f.com/documents/VACANT-Magistere_ordinaire_universel.pdf

Afin de bien prendre conscience de la diffusion internationale de ces idées, rappelons que la « *réforme de la réforme* » a été évoquée la première fois par l'abbé Ratzinger en 1995, dans une conversation avec Robert Moynihan, directeur d'*Inside the Vatican*. Puis il fut ensuite **lancé par le milieu Anglican de Radical Orthodoxy à Cambridge**. Catherine Pickstock, une anglicane accueillie en France par Denis Sureau, responsable des *Editions de L'Homme nouveau*. La revue *Catholica*, où collabore l'abbé Claude Barthe, a également publié, dès 1999 des articles de *Radical Orthodoxy*. Et en France, l'abbé Barthe fait depuis des années la promotion de la « *réforme de la réforme* ». La dernière initiative médiatique importante de cet abbé fut menée en novembre 2005 avec l'écrivain allemand Martin Mosebach qui fut également invité par le centre Saint Paul de l'abbé de Tanoüarn et par Radio-Courtoisie.

Très concrètement, ce dessein revendiqué par l'abbé Ratzinger en 2003 et depuis devenu Benoît XVI, signifie, qu'en toute logique, une signature avec Rome, surtout si ce tandem composé de Mgr Fellay et de l'abbé Schmidberger était reconduit ou restait très influent avec les prochaines élections, **équivaut à la fin de la messe de toujours**. Contrairement au discours assuré ici où là, contrairement au premier des « *préalables* » présenté dans le « *processus de réconciliation* », le combat de la messe, elle-même garantie de la foi catholique, serait perdu⁵³.

Ainsi nous voyons combien ce réseau allemand composé également de personnes qui gravitent dans des milieux que l'abbé Ratzinger (en tant qu'expert au concile et intellectuel renommé) connaît parfaitement, a ses influences directes sur les autorités de la FSSPX. Nous voyons également (alors que certains responsables de la FSSPX refusent toujours de reconnaître la nature et les méthodes de l'adversaire du Christ et de son Eglise) s'accomplir les instructions de la Haute-Vente que nous avons citées précédemment : « *Tendez vos filets comme Simon-Barjona ; tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents plutôt qu'au fond de la mer ; et, si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne* ». Il suffit de relire les écrits de Ratzinger au docteur Barth pour s'apercevoir de l'usage continu de cette méthode :

« **Il faut cependant être prudent** quant à l'excitation des espoirs trop grands, maximaux, auprès des fidèles de la tradition. »

Par conséquent il est aisé de comprendre que la signature de la FSSPX avec Rome signifie d'accepter de façon irréversible et inéluctable, l'abandon à moyen terme de la messe de saint Pie V. Abandon **au profit d'un rite artificiel unifié mi-traditionnel mi-moderniste qui deviendrait alors le rite unique obligatoire de toute « l'Eglise romaine »** à laquelle appartiendrait l'« *administration apostolique* », de la FSSPX dont tous les biens et les membres seraient contrôlés, qu'ils le veuillent ou non encore actuellement, par la l'église conciliaire, gnostique, schismatique et apostate.

Ce réseau international et qui a eu pour correspondant la revue *Certitudes* de l'abbé de Tanoüarn a donc développé le thème de la « *réforme de la réforme* » en France où elle est vulgarisée par l'abbé Barthe qui fut au côté de l'abbé de Tanoüarn aux colloques des 6 février et 21 novembre 2005 à la salle de la Mutualité (Paris). Et c'est ce même abbé Barthe que nous retrouvons dans cet autre réseau, dont nous allons maintenant parler, le G.R.E.C. de l'abbé Lorans qui n'est pas sans rappeler « *le mouvement œcuménique* » de Dom Beauduin dans les années 1925.

⁵³ Rappelons ici ce qui aurait pu faire l'objet de tout un article, que les autorités de la FSSPX dans cette influence du réseau allemand, s'écartent profondément de l'esprit même de Mgr Lefebvre qui a voulu constituer la « Fraternité sacerdotale », comme une entreprise de sauvegarde du vrai sacerdoce catholique, du « *sacerdoce de Melchisédech de la Nouvelle Alliance* » comme le prélat l'indique dans sa préface aux statuts de la FSSPX. Ce n'est que par la préservation de ce vrai sacerdoce, sacramentellement valide, qu'il a voulu préserver la messe de Saint Pie V, ainsi que les vrais sacrements valides. Voilà à quoi doit s'employer d'urgence, et rien d'autre, la FSSPX : la préservation de l'authentique sacerdoce catholique, sacramentellement valide.

Le G.R.E.C.⁵⁴

Le Figaro du 27 août 2005 avait déjà révélé l'existence d'un cercle d'influence de la FSSPX. Mais ce fut la sortie de l'ouvrage *La tempête apaisée*, dont nous avons fait allusion dans l'introduction de notre analyse sur la situation actuelle, qui nous révèle les arcanes et l'action de ce cercle. « *Discret mais pas secret* » selon les termes mêmes de l'auteur de l'ouvrage, cette officine de la FSSPX est conduite sous la responsabilité de l'abbé Lorans, en lien avec Mgr Fellay d'une part, et d'autre part le nonce à Paris et l'abbé Breton (sacré en 2002 dans le nouveau rite épiscopal invalide⁵⁵ de *Pontificalis Romani* (1968)) , délégué de la Conférence épiscopale de France.

A la lecture des principes élaborés par ce groupe il est certain que de son vivant Mgr Lefebvre aurait exigé la dissolution d'un tel cercle, ou tout du moins, il aurait formellement défendu à ses prêtres et aux fidèles d'y participer de près ou de loin.

Nous vous livrons ci-dessous les éléments les plus importants que nous relevons à partir de ce livre, à savoir les finalités et le fonctionnement de ce groupe éminemment subversif pour l'œuvre de Mgr Lefebvre.

Tout d'abord ses membres influents :

- **Mme Huguette Pérol**, auteur de ce livre « *La tempête apaisée* » titre fort évocateur de ces fausses espérances entretenues à propos des relations renouées entre la FSSPX et Rome.
- **Le Père de la Brosse**, dominicain conciliaire, ancien Conseiller culturel à l'ambassade de France auprès du Saint-Siège, et promoteur de syncrétisme religieux.
- **L'abbé Lorans**, véritable chef d'orchestre de toute cette action, Directeur de DIC1, l'organe international de presse de la FSSPX, conseiller en Communication auprès de Mgr Fellay, responsable d'une émission radiophonique sur Radio-Courtoisie.
- **Le père Lelong**, spécialiste de l'islam, ancien missionnaire en Afrique, et personnage présent en permanence dans les réunions organisées par l'abbé Lorans et aussi par l'abbé de Tanoüarn, expulsé de la FSSPX en 2005.
- **L'abbé Barthe** dont nous venons de parler en tant qu' « apôtre de la « réforme de la réforme » ».
- Un moine de **l'abbaye de Randol**.
- Plusieurs membres de **la FSSP** et de **l'Institut du Christ-Roi**.
- **L'abbé Breton**⁵⁶ « évêque conciliaire » dans le Sud-Ouest.
- Un **Père bénédictin de l'abbaye Sainte Marie de la Source** dans le XVI^e arrondissement de Paris.
- Ainsi que **plusieurs prêtres de la FSSPX**.

Maintenant si nous regardons ses principes, nous voyons que ceux-ci rappellent immanquablement « *le mouvement œcuménique* » de Dom Beauduin⁵⁷ de 1925, et qui a non seulement précédé Vatican II mais qui a préparé celui-ci.

Voici le résumé des principes du G.R.E.C. :

- œuvrer à la réconciliation – présenter l'écart de la doctrine catholique de la part des conciliaires **comme une option théologique ou une sensibilité différente** – présenter les apostasies conciliaires comme une division entre catholiques- ne pas se fâcher - ne nuire en rien au climat de respect du partenaire - affirmer que la vérité nous unit en profondeur -

⁵⁴ Groupe de Réflexion Entre Catholiques ; voir message VM du 17 juin 2006 :

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-17-3-00-Petite_grammaire_du_GREC_de_l_abbe_Lorans%20%281%29.pdf

⁵⁵ <http://www.rore-sanctifica.org>

⁵⁶ L'abbé Breton a été « sacré » avec le faux rite de Montini-Paul VI en 2002 dans les arènes de Dax par l'abbé Lustiger.

⁵⁷ Dom Lambert Beauduin, qui fut le père spirituel de Dom Botte, qui n'est plus un inconnu maintenant pour ceux qui suivent et s'intéressent aux preuves de l'invalidité du rituel des sacres épiscopaux de Montini-Paul VI de 1968, fut aussi, à l'invitation du Cardinal Mercier, le rédacteur du mémoire « *L'Eglise Anglicane unie non absorbée* » qui fut lu par le cardinal Mercier en 1925 lors de l'une des *Conversations de Malines*.

*se défier de la méfiance - favoriser le dialogue - **la façon de présenter est plus importante que l'erreur ou la vérité de la position exposée.***

Ainsi l'objectif du G.R.E.C. n'est ni le combat pour la foi catholique, ni la survie du véritable sacerdoce catholique, mais c'est celui de la « *réconciliation* » avec l'erreur et l'hérésie, avec cette Rome « *qui a perdu la foi* » et qui est le siège actuel de ces antichrists qui par leurs réformes et leur nouvelle religion gnostique éclipsent la véritable Eglise du Christ.

Cette approche est d'ailleurs typique de la méthode maçonnique, celle qui a été appliquée par le mouvement œcuménique, avec le succès malheureusement que nous lui connaissons dans cette œuvre de destruction de l'édifice catholique lors du concile Vatican II, ce « *concilium malignatum* » désigné dans le psaume 21.

Depuis 8 ans, les fidèles de la FSSPX et certainement beaucoup de ses membres étant tenus dans l'ignorance de ces conférences et colloques organisés par l'abbé Lorans, sous couvert de Mgr Fellay et forcément de l'abbé Schmidberger, voici donc non seulement une pièce supplémentaire à mettre dans le dossier concernant l'opacité des informations de la part des autorités de la FSSPX, mais encore la preuve qu'une équipe de clercs a entrepris de prendre le contrôle de l'œuvre de Mgr Lefebvre afin de la transférer par étapes, entre les mains de l'abbé Ratzinger.

Pour cela, cette équipe agit sur plusieurs leviers, le réseau allemand en est un, le G.R.E.C. en est un autre et les postes-clefs de l'information et des Editions en sont encore d'autres.

La plupart des abbés absorbés par le ministère et qui n'ont pas reçu une véritable formation sur la nature de l'ennemi et de ses méthodes, et, auxquels, volontairement on ne laisse point le temps de s'instruire, n'ont donc pas lu ce qu'il était indispensable de connaître pour comprendre les plans de la conjuration antichrétienne. Conscients, mais bien souvent désemparés devant l'action de ces manipulateurs qui agissent en réseau et qui ont bloqué tout le combat de la tradition en France et dans le monde, ils sont contraints d'obtempérer.

Ces manipulateurs ont empêché jusqu'à une date récente, avec la collaboration du dominicain d'Avrillé, le Père Pierre-Marie de Kergolay, que n'éclate la vérité de la fausse hiérarchie sacramentelle conciliaire (cf. www.rore-sanctifica.org). Aujourd'hui encore, même si l'activité de ce petit clan est mise sur la place publique ces manipulateurs continuent leurs pressions.

Ceux-ci sont parvenus à censurer une réponse catholique à l'étrange théologie sur le Christ-Roi de l'abbé Michel Beaumont (l'abbé Celier), l'homme aux multiples pseudonymes⁵⁸. En intervenant sur la revue *Le sel de la terre*, et ainsi contraindre l'auteur de l'article à faire passer son texte dans une revue amie (Lecture et Tradition n° 349 – mars 2006), nous voyons combien la perversion dogmatique de l'abbé Beaumont doit être accompagnée de pressions graves et insistantes pour réussir à imposer l'autocensure de cette revue dominicaine qui est censée combattre pour la foi catholique.

En ces heures où la FSSPX se prépare à réunir son chapitre pour l'élection de son supérieur et de ses assistants, le bilan des faits concernant l'opacité des informations, les réseaux d'influence et les manipulations ainsi que les pressions internes dans la Fraternité, s'est conclut par l'atmosphère lourde et pénible, empreinte de méfiance qui régnait à Ecône ce 29 juin 2006.

Il est possible que les jeunes générations qui n'ont pas connu, par exemple, la période des sacres, ne s'en rendent pas compte, mais pour nous et pour tous ceux qui ont vécu ces années de combat, la pression de cette équipe, principalement du tandem Mgr Fellay / abbé Schmidberger est évidente.

Celle-ci se manifestait jusque dans le sermon de ce jour d'ordination où visiblement Mgr Tissier de Mallerai à cause de la présence de ce tandem et du contexte des relations engagées avec Rome, n'osa pas nommer l'abbé Ratzinger, ne le désignant que comme le « *théologien de Tübingen* ».

⁵⁸ Message VM du 28 juin 2006 : http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-28-1-00-Abbe_Celier_Beaumont_contre_Mgr%20Lefebvre.pdf

Ainsi la présence et les pressions de l'abbé Schmidberger tout particulièrement se seront-elles exercées sans interruption dès les premières années de la FSSPX, du vivant de Mgr Lefebvre, lorsqu'il intervenait auprès du prélat afin que ses analyses sur l'invalidité du nouveau rituel des sacres épiscopaux de Montini-Paul VI n'aboutissent pas⁵⁹ et jusque dans ces travaux du Père Pierre-Marie de Kergolay qui continue toujours d'occulter la vérité sur les sacres épiscopaux, et qui fait également partie de ceux qui enseignent et développent, à partir de leur réflexions sur le concile Vatican II, ces erreurs sur la véritable nature de l'Eglise et de son magistère.

« Après la mort de Mgr Lefebvre, la Fraternité comme toute institution humaine deviendra ce que les hommes en feront ».

Avec ces faits tout récents, nous voyons ce que les hommes, en seulement 15 ans en ont fait.

Et puisque ses supérieurs affirment que la FSSPX reste « *fidèle à une ligne de conduite clairement exposée et dont elle n'a pas varié* » (abbé de Cacqueray dans son communiqué sur *La Porte Latine* du 3 avril), nous allons donc voir qu'aussi bien ces « *garanties* » devenues « *préalables* », qu'aussi bien cette « *résolution des questions doctrinales* » et « *la recherche de la solution canonique la plus adaptée* », ne constituent que des remparts fictifs à ce qui n'est qu'un ralliement apostasie honteux.

Sans pronostiquer sur les hommes qui en assureront la direction suite aux élections, nous pouvons cependant envisager au niveau des principes, ce que les hommes peuvent continuer d'en faire si ceux-ci ne reconnaissent pas et n'admettent pas les véritables causes de la situation doctrinale dans laquelle ils se trouvent.

Dans l'Ancien Testament, nous l'avons vu, le peuple juif fut trompé par les doctrines des démons afin qu'ayant une doctrine erronée sur le Messie, il ne puisse plus le reconnaître sous les traits du Messie souffrant.

Et bien il en sera de même si la majorité traditionnelle, car c'est elle qui fait particulièrement l'objet de notre sollicitude, trompée par ces erreurs doctrinales sur la nature de l'Eglise, de son magistère, et de son infailibilité, ne fait point la distinction entre cette église conciliaire, gnostique, schismatique et la véritable Eglise de Notre Seigneur Jésus-Christ qui comme le Christ souffrant fut assiégée par ce « *concile des méchants* », fut condamnée, est entrée dans la passion, et qui reproduit celle-ci, y compris bien sûr ce qui fut annoncé dans la prophétie de Zacharie : « *Frappez le pasteur et les brebis seront dispersées.* »

Pour ne pas avoir fait cette distinction, la FSSPX est donc dans un « *processus de réconciliation* » qui ne présente qu'une différence avec la position de la Fraternité Saint Pierre et les autres Fraternités ralliées: une question de patience de la part de Rome qui consciencieusement s'applique à « *ne rien brusquer* », puisque toutes « *croient marcher sous la bannière des clefs apostoliques* ».

De plus, puisque cette église conciliaire, schismatique, pour avoir invalidé l'épiscopat et les sacrements qui en découlent, ne possédera bientôt plus de prêtres validement ordonnés, la première des « *garanties* » devenues « *préalables* » n'a plus lieu d'être.

« *Une fois qu'il n'y aura plus de prêtres validement ordonnés, ils donneront la permission de célébrer la messe latine* », affirmait le Révérend Père Carl Pulvermacher OFM Cap (cité par l'abbé Anthony Cekada dans son étude "*Absolument nul et entièrement vain*" sur l'invalidité du rite de la consécration épiscopale de 1968, cf. www.rore-sanctifica.org).

Il est donc certain que dans le principe Rome demeure prête à accorder cette permission, tout comme elle est prête à lever le décret d'excommunication, et si ces « *préalables* » prêts à être accordés, ne le sont pas encore, c'est bien parce que Rome attend ces jours favorables où les autorités qui ressortiront des élections actuelles au sein de la FSSPX, reprendront officiellement les contacts.

⁵⁹ Témoignage de l'abbé Cekada : l'intervention de l'abbé Schmidberger. VM du 30 juin 2006-07-04 http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-30-1-00-Verbatim_de_l_abbe_Cekada.pdf

Après ces « *préalables* » qui demeurent donc très relatifs, regardons maintenant si cette fameuse « *résolution des questions doctrinales* » et cette « *recherche d'une solution canonique* » représentent vraiment une exigence plausible ainsi qu'une longue période de discussions avant que la FSSPX puisse envisager d'être intégrée par ce qui n'est, rappelons-le, que l'église conciliaire.

A propos de « *la résolution des questions doctrinales* » et du projet sur le statut canonique de la FSSPX

C'est précisément parce que les autorités de la FSSPX se croient fortes actuellement en affirmant par la voix de ses supérieurs « *rester fidèle à une ligne de conduite clairement exposée et dont elle n'a pas varié* », que celle-ci prend les risques de provoquer elle-même sa propre perte.

En effet, si nous résumons certains des propos de Mgr Fellay, il semble de prime abord que celle-ci ait l'ascendant sur Rome :

- *Les principes de la crise de l'Eglise doivent d'abord être éliminés avant tout accord* (sermon de Mgr Fellay le 2 février à Flavigny où nous avons dit que l'attitude du prélat était une reculade).
- *Mgr Fellay avait aussi écrit son opposition à Vatican II* (lettre du 3 septembre 2005 à Ratzinger).
- *Les autorités de « l'Eglise officielle » doivent d'abord retourner à la Tradition avant que la FSSPX puisse envisager de l'intégrer* ».

Or, puisque Mgr Fellay indique qu' « *avec Benoît XVI la discussion va se concentrer sur la question de l'acceptation du concile* » (propos de Mgr Fellay à l'AJIR le 13 janvier 2006), toutes ces précautions, qui semblent former un bel et sûr ascendant sur Rome, ne peuvent que tomber à plat et cela sans qu'il soit question d'une dizaine d'années, comme l'annonçait encore d'une façon ambiguë Mgr Fellay.

Toutes ces précautions peuvent très vite tomber à plat pour la simple raison que les lacunes et les erreurs sur l'infaillibilité de l'Eglise le permettent très facilement.

Nous avons suffisamment développé dans notre chapitre précédent combien la FSSPX avec ses pseudos théologiens « *pensait Vatican II* » et quel degré d'autorité elle accordait à celui-ci. Puisque nous avons vu également comment, avec quelques-uns des arguments entendus et suivis lors des colloques ou congrès (principalement de ceux de *Si si, no no* où l'on retrouve régulièrement certains membres des réseaux dont avons parlé précédemment⁶⁰), le magistère ordinaire et universel était évacué pour ne retenir que les conditions ex cathedra pour l'exercice de l'infaillibilité. Puisque Vatican II n'est « *ni dogmatique, ni même pastoral* » au dire de certains de ces pseudos théologiens, il est évident qu'avec les questions doctrinales centrées sur ce concile, il ne faudra pas s'étonner si à plus ou moins court terme la FSSPX avec la sémantique sur la réception du concile, ou encore cette fameuse « *acceptation du concile à la lumière de la tradition* », se retrouve à égalité, voir même d'accord avec Ratzinger qui de son côté parle d'herméneutique de Vatican II.

Quant à la recherche de **la solution canonique** la plus adaptée, il faut croire que ceux qui posent encore cette question comme un rempart sont bien naïfs, ce qui nous démontre une fois de plus combien ce « *processus de réconciliation* » est subversif et combien la méconnaissance ou le refus d'étudier la nature de l'ennemi et de ses méthodes, peut être fatal.

Il y a longtemps que ces antichrists y ont songé et en ont même délibéré. Il faut en effet se souvenir que cette question fut à l'ordre du jour lors de différents consistoires des « *cardinaux* »

⁶⁰ Mgr Fellay, président ces congrès, l'abbé Schmidberger, en tant que conférencier également, l'abbé Lorans, auxquels il faut ajouter M. l'abbé Simoulin, le Père Bernard de Menthon, ex-abbé Ruleau de la FSSPX, maître des novices, dont l'hostilité à la scolastique est connue depuis son passage comme professeur à Ecône...

et que dans le principe l'acceptation des prêtres de la FSSPX dans les diocèses, fait déjà l'objet de réflexions.

Cette recherche de la solution canonique la plus adaptée n'est donc qu'un faux problème et puisque les esprits sont déjà préparés à cette intégration, nous ne voyons pas bien (le combat finissant faute de combattants), comment Ratzinger, dont la fonction actuelle est de dissoudre la dernière carré officiel possédant le véritable épiscopat et transmettant le sacerdoce catholique, rencontrerait d'opposition pour faire accepter ensuite dans une de ses prochaines étapes pour l'établissement d'une religion universelle, sa « *réforme de la réforme* », c'est-à-dire l'abandon de la messe et de la liturgie traditionnelle codifiée par Saint Pie V, garantie et expression de toute la foi catholique sans laquelle les enseignements révélés cesseraient vite d'être prêchés, crus et respectés et sans laquelle également ne peut se construire le Règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Puisque nous avons vu, à l'exemple de ce qui s'est passé dans l'Ancien Testament, comment la saine doctrine de ce neuvième article du symbole, *Je crois la sainte Eglise*, s'est trouvée régulièrement et progressivement falsifiée, nous assistons donc maintenant et concrètement aux différentes étapes qui, s'il n'y a pas prise de conscience immédiate des causes de la situation actuelle, verront certains être la cause de leur perte.

« Oui sa perte viendra de lui (Israël, ndlr), car depuis son rétablissement en Palestine, combien renseigné n'était-il pas sur les vrais caractères du Christ, et même, dans la personne de ses chefs religieux et de ses docteurs, sur le Christ qui devait souffrir. Une parole de Jésus éclairera plus tard le mystère de cette chute. « Vous avez pour père le diable, dira Jésus aux pharisiens, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été homicide dès le commencement et n'est point demeuré dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Il est menteur et père du mensonge ». Il y aura donc, de la part de Satan, des désirs contre le Christ, et ces désirs, les juifs les accomplissent. Mais avant d'en arriver là, il aura fallu que celui qui fut si longtemps le peuple de Dieu, se laisse séduire et précipiter dans le mensonge ».

Ce passage de l'abbé Lemann que nous avons déjà cité et que nous avons voulu reprendre dans son intégralité, nous permet donc de mieux comprendre comment dans la pédagogie divine les hommes sont eux-mêmes les auteurs de leur perte.

Ainsi, avant de regarder comment dans cette pédagogie divine s'exercent justice et miséricorde, concluons ce point sur la situation doctrinale de la tradition et de la FSSPX par ce verset du psalmiste qui correspond à ce que nous constatons dans l'église conciliaire mais aussi chez les responsables et théologiens de la majorité traditionnelle.

En effet, en janvier 2004, les autorités de la FSSPX adressaient aux « *cardinaux* »⁶¹, cette citation du psaume 11 (11 / 3-4) que l'on peut fort bien leur appliquer en retour :

« Sauvez-moi, Seigneur, car il n'y a plus de saint, car les vérités ont été diminuées par les enfants des hommes. Chacun ne dit à son prochain que des choses vaines ; leurs lèvres sont trompeuses, et ils parlent avec un cœur double. Que le Seigneur détruise toutes ces lèvres trompeuses, et la langue qui se vante avec jactance ».

Ainsi, après avoir relevé les erreurs doctrinales sur l'Eglise et son infailibilité « *les vérités diminuées par les enfants des hommes* », l'opacité et le double-jeu des autorités de la FSSPX « *chacun dit à son prochain des choses vaines, leurs lèvres sont trompeuses, et ils parlent avec un cœur double* », il nous reste à regarder comment dans la pédagogie divine s'exercent la justice et la miséricorde de Dieu qui détruisent toutes lèvres trompeuses et toute langue qui se vante avec jactance.

C'est ce qui nous est donné de méditer avec la prophétie de Zacharie, c'est ce que Notre-Dame, Reine des prophètes nous rappelle également, c'est aussi ce que les auteurs anti-libéraux ont manifesté dans leurs écrits, tout particulièrement lorsque nous avons cité le Père

⁶¹ Lettre à nos frères prêtres, janvier 2004, précitée, p.45.

Aubry pour signaler le pourquoi des divisions et des désertions, du peu de clercs et de fidèles appelés à défendre la vérité :

« Lorsque les idées régnantes, les désertions et les scandales, auront enlevé à l'Eglise la moitié, puis les trois-quarts, puis les neuf dixièmes, puis les quatre-vingt-dix-neuf centièmes, puis les neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millièmes de sa famille, si le millième demeuré fidèle est excellent et radical, tout sera gagné, car ce millième formera la petite mais vaillante armée de Gédéon, la semence irréfutable d'une nouvelle société»⁶².

Puisque dans la pédagogie divine, cette semence, pour être irréfutable, doit être purifiée comme l'argent et l'or au creuset, puissions-nous voir aussi sortir de ces épreuves, quelques élites formées à l'école antilibérale, ce qui jusqu'à présent, nous l'avons compris, ne fut jamais le cas, même dans les séminaires de tradition, puisque dans ceux-ci l'on continue de ne pas étudier les auteurs antilibéraux et l'on ne forme pas au combat antilibéral. « *Le mal*, disait le Père Aubry, *c'est qu'il y a des hommes, beaucoup d'hommes, mais peu des principes* ».

IV – La pédagogie divine : justice et miséricorde

Lorsque nous avons abordé la question de la visibilité de l'Eglise, nous avons été amené à citer certains passages de l'Ancien Testament et plus particulièrement la prophétie de Zacharie que Notre Seigneur reprend et accompli en rentrant dans sa Passion. Léon XIII ayant utilisé ce passage: « *Frappez le pasteur et les brebis seront dispersées* » en l'appliquant à la situation de l'Eglise qu'il a fort bien pressentie, il nous fut donc donné l'occasion de citer également le verset suivant :

« *Et je tournerais ma main vers les petits* ».

Or ce verset exprime et résume à lui seul les actions purificatrices et salvifiques dans la pédagogie divine. Il est donc absolument nécessaire de bien connaître celle-ci.

Nous l'avons dit : ce qui était de rigueur dans l'Ancien Testament, et qui nous est indiqué par le prophète Amos : « *le Seigneur ne fait rien sans qu'il ait révélé son secret à ses serviteurs, les prophètes* » (Amos 3 / 7), se réalise de nouveau pour le Nouvel Israël que nous sommes en tant que membres de l'Eglise, et c'est la Très Sainte Vierge Marie, Reine des prophètes qui se charge de le faire.

Comment alors ne pas regarder ce qui se réalisa dans l'Ancien Testament et observer ce que Notre-Dame, en Mère prévenante, rappelle à plusieurs reprises : « *Prières ! Pénitence !* » **Comment ne pas tenir compte de toute cette pédagogie divine dans laquelle nous voyons sans cesse que tout péché appelle son châtement.**

1- Comment s'exerce cette pédagogie divine

Les commentaires qui nous sont fait dans la Bible de Fillion sont suffisamment explicites :

« *« Et je tournerai ma main ... » En bonne part, pour défendre et pour sauver, le Seigneur, après avoir retiré sa main protectrice, afin de laisser le jugement frapper et dissiper le troupeau, fera revenir cette main sur les petits, les humbles, les malheureux (ad parvulos), c'est-à-dire sur celles des brebis qui se seront attachées au berger, et il les délivrera* ».

Ainsi en sera-t-il, nous n'en doutons point, mais il nous faut savoir également que cette opération ne se fera point sans des épreuves de purification.

Si le fait est que le Pasteur est frappé et que le troupeau se trouve dispersé, et que la conséquence directe en est la division, car : « *dans tous le pays, dit le Seigneur, il y aura deux*

⁶² Le vénérable Holzhauser dans son commentaire sur l'Apocalypse écrit en 1657, que le petit nombre de vrais catholiques à la fin de notre époque sera si petit « *qu'on peut facilement les appeler par leurs noms* » (T. 1, p. 179). Les autres seront **vomis de Dieu** (p. 202).

parties qui seront dispersées et qui périront, et une troisième partie y demeurera » (verset 8), il nous faut aussi savoir que cette troisième partie sera éprouvée :

« Je ferai passer cette troisième partie par le feu, et je les épurerai comme on épure l'argent, et je les épurerai comme on éprouve l'or. Il invoquera mon Nom, et je l'exaucerai. Je dirai : tu es mon peuple ; et il dira : Seigneur mon Dieu » (verset 9).

Puisque la suite du commentaire sur ce verset le précise également : *« Les prophètes supposent toujours, lorsqu'ils annoncent les calamités qui devaient fondre sur Israël que la nation ne serait pas totalement détruite mais qu'un reste survivrait, et cela pour servir de germe au nouveau peuple du Seigneur »,* c'est donc toute cette pédagogie divine qui s'accomplit à nouveau et celle-ci requiert toute notre attention.

Ces épreuves consistent en une purification *« per ignem », « par les flammes de l'épreuve »,* nous dit le verset 9 dans cette prophétie de Zacharie. Elles ont pour but de purifier des scories, ainsi qu'il ressort de cette comparaison avec l'argent et l'or épurés au creuset.

Ce sont ces opérations douloureuses que nous trouvons également exprimées par Mgr Delassus, dans son ouvrage *Les pourquoi de la Guerre mondiale* et nous ne pouvons pas manquer ici de vous en citer quelques passages :

*« Par le péché, l'homme fit entrer la guerre d'abord en lui-même. Le péché déchaîna les passions, elles firent explosion dans nos cœurs, et les vertus durent subir et soutenir la lutte contre les vices (...) A un autre point de vue, **tout péché appelle son châtement**, et lorsque les péchés se multiplient chez un peuple, surtout le péché de l'esprit et le péché de la chair, l'orgueil et la volupté, ils attirent sur lui un châtement national. Ce châtement c'est **la guerre**, le fléau des fléaux (...) La guerre devient plus inévitable si, dans le temps, un autre aveuglement, plus stupide et non moins funeste, fait éteindre l'expiation volontaire dans le pays (...) Nous sommes tombés sous l'anathème ; mais en nous châtant de nouveau, Dieu tient attaché sur nous un regard de miséricorde. Nous pouvons espérer du moins. La guerre est entre ses mains un moyen, le dernier, de remettre un peuple debout. "Lorsque, dit J. de Maistre, l'âme humaine a perdu son ressort et sa mollesse, l'incrédulité et les vices gangréneux qui suivent l'excès de la civilisation, elle ne peut être retrempée que dans le sang". Comparant le genre humain à un arbre, il montre qu'une main invisible taille sans relâche cet arbre et que souvent il gagne à cette opération ».*

Et c'est en ces termes que Mgr Delassus, avant de faire le tableau des fautes et des crimes qui ont appelé sur la France la guerre de 1914-1918, invitait le lecteur :

*« En nous faisant dire à chaque page que la punition était méritée, **le souvenir de nos fautes nous fera demander au Dieu de justice et de miséricorde que la peine soit le principe du redressement de nos voies ».***

Ainsi après avoir vu les causes de la situation doctrinale de la tradition et de la FSSPX, nous pouvons maintenant connaître avec la pédagogie divine, **les pourquoi de Vatican d'eux et des réformes conciliaires:**

- **Cette guerre livrée aux âmes**, comme le rappelait du reste Mgr Lefebvre, **nous est méritée par les péchés commis en amont, principalement par la prévarication des évêques qui au concile ont manqué à leurs devoirs de gardiens de la foi et c'est cette cause que beaucoup dans la tradition n'ont pas compris où que certains refusent de comprendre.**

Par conséquent dans cette pédagogie divine qui a commencé de s'accomplir et puisque nous voyons avec cette prophétie de Zacharie en quoi consistent cette dispersion et ces différentes parties où certains eux-mêmes ont pris le risque d'être les auteurs de leur perte, il est absolument nécessaire d'être attentif à la seconde partie de la prophétie :

« Et je tournerai ma main vers les petits », car effectivement cette troisième partie survivra mais non sans avoir été purifiée de ses scories.

« Je ferai passer cette troisième partie par le feu, et je les épurerai comme on éprouve l'argent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or ».

Quelques conseils d'ordre spirituel

« *La crainte de Dieu étant le début de la sagesse* », puissions-nous alors, pêcheurs que nous sommes:

- craindre cette justice de Dieu.
- nous souvenir des fautes commises et demander « *au Dieu de justice et de miséricorde* », pour reprendre l'expression de Mgr Delassus, que les peines soient le principe du redressement de ceux qui s'écartent de Ses voies.
- être tout particulièrement attentifs, selon ce que nous est rappelé par la monition du Catéchisme du Concile de trente, à la saine doctrine sur l'Eglise, et cela dans les multiples dangers de cette guerre livrée aux âmes depuis Vatican d'eux, conséquence des péchés commis par la prévarication du clergé dans ce concile, ainsi que de tous les péchés énumérés par Notre-Dame à La Salette,
- et si le Bon Dieu nous le permet, et quand il voudra, ne pas regimber devant ces opérations douloureuses, ces châtiments pour les péchés, car ceux-ci sont nécessaires et auront pour but de resserrer et de rendre plus doux nos relations avec Notre Seigneur Jésus-Christ.

2 – Comment la Très Sainte Vierge Marie nous rappelle cette pédagogie divine

Après avoir pris connaissance de cette pédagogie divine regardons maintenant comment celle-ci nous est rappelée par la Très Sainte Vierge, l'Epouse du Saint-Esprit dans le secret à Mélanie Calvat, la bergère de La Salette.

Parfaitement conscients que certains clercs, alors que ces paroles s'adressent particulièrement au clergé, considèrent le secret à Mélanie, comme un argument extrinsèque, nous prions instamment ceux-ci de prendre en considération ces paroles de Notre-Dame, et d'abandonner leur théologie erronée, cette fausse théologie dont nous avons vu les causes et les conséquences au cours des précédents chapitres. Nous leur demandons de faire cet effort, non seulement parce que cette fausse théologie, nous l'avons vu, sera cause de leur perte, mais encore parce que Notre-Dame exprime en quelques phrases ce que des ouvrages entiers tentent d'expliquer. En d'autres termes et parce que les exemples sont trop nombreux et récents, que ces clercs cessent de chercher à résoudre à l'aide de sophismes et de croquis purement mathématiques, ou encore en se créant « *cette obligation de distinguer "deux Romes"* », cause de cauchemar pour Mgr Fellay, cette situation unique puisqu'il s'agit de la passion du corps mystique de Notre Seigneur, de son Eglise dont Il demeure la tête et dont le Saint-Esprit l'âme.

Par conséquent voici, en nous souvenant des différentes parties de la prophétie de Zacharie, toute cette pédagogie divine rappelée par Notre-Dame.

En ce qui concerne les temps de purifications :

« *Les justes souffriront beaucoup, leurs prières, leur pénitence et leurs larmes monteront jusqu'au ciel, et tout le peuple de Dieu demandera pardon et miséricorde, et demandera mon aide et mon intercession* ».

En ce qui concerne l'intervention de la justice divine et de sa miséricorde :

« *Alors Jésus-Christ, par un acte de sa justice et de sa grande miséricorde pour les justes, commandera à ses anges que tous Ses ennemis soient mis à mort. Tout à coup les persécuteurs de l'Eglise de Jésus-Christ et de tous les hommes abonnés au péché périront, et la terre deviendra comme un désert. Alors se fera la paix, la réconciliation de Dieu avec les hommes* ».

En ce qui concerne le Règne de Notre Seigneur, de Son Sacré-Cœur tant de fois annoncé :

« Jésus-Christ sera servi, adoré et glorifié ; la charité reflourira partout. Les nouveaux rois seront le bras droit de la sainte Eglise, qui sera forte, humble, pieuse, pauvre, zélée et imitatrice des vertus de Jésus-Christ. L'Évangile sera prêché partout et les hommes feront de grands progrès dans la foi, parce qu'il y aura unité parmi les ouvriers de Jésus-Christ et que les hommes vivront dans la crainte de Dieu ».

Ainsi, ce temps de paix⁶³, ce retour des sociétés à la civilisation chrétienne dont nous parle Notre-Dame, c'est l'annonce du **Règne du Sacré-Cœur**⁶⁴ ; ce règne qui fonctionne par un LieuTenant, un TenantLieu, choisi directement par Dieu (tout comme Clovis et tous ses descendants) et qu'il est d'usage d'appeler **le Grand Monarque**, car il est évident que pour un tel Règne, ce LieuTenant sera doué de dons exceptionnels.

Conclusion

Pour conclure cette analyse sur la situation doctrinale de la Tradition et de la FSSPX qui nous aura également permis de jeter un regard sur la pédagogie divine à partir de la prophétie de Zacharie et qui nous est rappelée par la Très Sainte Vierge dans son secret à Mélanie, nous ne pouvons que rappeler, comme nous l'avons fait dans notre étude *40 ans d'erreurs sur l'infailibilité*, la nécessité et l'urgence de bien situer les camps qui s'affrontent et de bien saisir la nature du combat à mener.

L'heure vient où clercs et fidèles de la majorité traditionnelle auront à choisir leur camp.

- Ou ils suivront les doctrine erronées sur l'Eglise et sur son infailibilité en continuant de faire confiance à ces maîtres à penser dont nous avons parlé et méconnaissant toujours les méthodes de l'ennemi du Christ, des antichrists qui ont usurpé jusqu'au « siège du bienheureux Pierre », ils croiront marcher, intégrés officiellement, « sous la bannière des clefs apostoliques » et seront cause de leur perte,
- Ou, gravant dans leur cœur la foi à la vérité de l'Eglise, n'ayant par conséquent pas de peine à éviter le terrible danger de l'hérésie et le contact et la communion avec l'hérétique, prémunis contre les artifices de l'ennemi et persévérant dans la foi, il leur sera demandé, avec la crainte de Dieu, de ne pas regimber devant les opérations douloureuses, ces châtiments pour les péchés commis en amont, car ceux-ci leur permettront de resserrer leurs liens et de rendre plus douces leurs relations avec Notre Seigneur Jésus-Christ.

A la relecture de ce qu'écrivait Mgr Gaume dans une de ses lettres à propos des douleurs, des dangers, des devoirs, des consolations des catholiques, dans les temps actuels (deuxième moitié du XIX^e siècle) nous voyons combien celui-ci prévoyait la situation dans laquelle nous sommes avec ces brûlantes questions d'actualité :

« A ces heures redoutables une sorte de vertige semble tomber sur le monde. Les têtes tournent. Les mots changent de signification. Les plus fermes esprits ne raisonnent plus, les autres déraisonnent complètement. Dans le conflit incessant des opinions contradictoires, les convictions chancellent. L'incertitude du vrai engendre l'incertitude du droit. De là, une foule de jugements erronés et, trop souvent éternellement regrettables. »,

⁶³ C'est ce temps de paix que nous retrouvons dans ses paroles à Fatima : « A la fin mon Cœur immaculé triomphera. Le saint-Père me consacra la Russie et il sera donné un temps de paix », ce qui suppose également que la monarchie pontificale sera elle aussi restaurée.

⁶⁴ Il est aussi habituel de penser (car toutes les prophéties l'annoncent) que ce règne viendra de la France pour s'étendre au monde entier. « Les nouveaux rois qui seront le bras droit de la sainte Eglise », seront unis à ce LieuTenant, à « l'Evêque du dehors », selon l'expression qui désigne tout à la fois le Sacre des Rois à Reims et la vocation de la France : « défendre l'Eglise romaine, la seule Eglise de Notre Seigneur Jésus-Christ ».

Et en rappelant également ce passage de Dom Guéranger nous comprendrons combien celui-ci correspond à tout « processus de réconciliation » engagé avec les antichrists :

« *Les transactions deviennent de plus en plus stériles et chacune d'elles emporte un lambeau de vérité* ».

La véritable finalité de la FSSPX en conformité avec les statuts que lui a donné son fondateur

Voilà pourquoi dans le contexte concret des relations de la FSSPX avec les antichrists, nous rappelons celle-ci à revenir à sa véritable finalité et de rester en conformité avec les statuts que lui a donné son fondateur. En effet, les autorités de la FSSPX dans ses relations et par l'influence du réseau allemand, s'écartent profondément de l'esprit même de Mgr Lefebvre qui a voulu constituer la « Fraternité sacerdotale », comme une entreprise de sauvegarde du vrai sacerdoce catholique, du « sacerdoce de Melchisédech de la Nouvelle Alliance » comme le prélat l'indique dans sa préface aux statuts de la FSSPX. Ce n'est que par la préservation de ce vrai sacerdoce, sacramentellement valide, qu'il a voulu préserver la messe de Saint Pie V, ainsi que les vrais sacrements valides. Voilà à quoi doit s'employer d'urgence, et rien d'autre, la FSSPX : la préservation de l'authentique sacerdoce catholique, sacramentellement valide.

Avec cette analyse sur la situation doctrinale de la tradition et de la FSSPX nous ne pouvons que nous tourner vers les Apôtres Saint Pierre et Saint Paul.

- Vers Saint Pierre afin que par son intercession nous puissions garder la foi en L'Eglise, Corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ, subissant sa Passion et dont nous avons vu, le pasteur étant frappé, pourquoi les brebis se retrouvent dispersées.
- Vers Saint Paul afin que par son intercession nous puissions continuer le bon combat doctrinal dénonçant les œuvres de ces ennemis du Christ et de son Eglise qui ont coupé le canal de la grâce en invalidant le rituel des sacres épiscopaux.

Et bien sûr vers Notre-Dame, **vainqueur de toutes les hérésies**, et qui, pour mettre fin à ces temps d'épreuves, **nous en avons l'assurance, préparera par une grande victoire, le règne du Sacré-Cœur de son divin Fils sur la France et par la France sur le monde entier.**

En la fête de la Visitation, le 2 juillet 2006

Abbé Michel Marchiset.